



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

1909

VOLUME III



# REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME III

1909



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE  
Montréal, Canada.

## La Bête du Pape



LES fêtes jubilaires du cinquantenaire de prêtrise de Sa Sainteté Pie X, qui ont été célébrées à Rome le 16 novembre dernier, ont eu au Canada plus d'un écho qui a vibré sonore et touchant pour des coeurs français et catholiques. La REVUE CANADIENNE est heureuse, au début de la nouvelle année, d'enregistrer dans ses pages celui qui s'entendit naguères dans la grande salle des promotions de l'Université Laval, le 9 décembre au soir.

Pie X n'est pape que depuis cinq ans. Et déjà, il est incontestable que son pontificat marquera parmi les plus actifs et les plus féconds qu'ait connus l'histoire. Le Saint-Père est, on le sait, d'origine modeste. Son père était de son état facteur rural. Sa mère, jusqu'à sa fin, et ses frères et soeurs de tout temps ont gardé la bonne simplicité des habitants du bourg de Riese. Mgr Touchet écrivait magnifiquement, à la veille même du jubilé d'or : "Grégoire le Grand descendait des consuls romains ; c'était bien. — Pie X descend d'artisans Lombards ; c'est également bien". Et M. Camille Bellaigue, dans le superbe article qu'il donnait à *La Croix* sur ce "grand prêtre"—*ecce sacerdos magnus*—le 16 novembre, rappelant le mot des penseurs superficiels qui jugent que "notre pape a la mentalité d'un gondolier de Venise" leur répondait : "L'injure manque son but ou plutôt se change en hommage. Sur les flots du lac de Tibériade, plus humbles que ceux de l'Adriatique, Pierre ne fut pas autre chose qu'un barcaiuolo divin".

Le fait est que le "gondolier de Venise" s'entend admirablement à guider sur la mer agitée du vingtième siècle naissant la barque de Pierre.



Sa Sainteté Pie X.

Né en 1835, le 12 juin, et ordonné en 1858, le 18 septembre, Giuseppe Sarto n'a pas eu une carrière qu'on pourrait dire très rapide. Elle l'a conduit pourtant progressivement jusque sur la chaire qu'il occupe, la plus élevée qui soit, et il semble avoir passé, pour y atteindre, par tous les degrés de la hiérarchie. Mgr Touchet le rappelle en un raccourci aussi éloquent qu'il est simple. "L'abbé Sarto fut nommé vicaire à Tombolo. Il y fut neuf ans. Puis il devint archiprêtre de Salzano.—Encore neuf ans, le voici chanoine de Trévisé.—Encore neuf ans, le voici évêque de Mantoue. — Encore neuf ans, le voici patriarche de Venise.—Encore neuf ans, et un 4 du mois d'août, en la fête de saint Dominique, malgré ses protestations, à l'issue d'un bref conclave, par cinquante voix d'électeurs, le voici Pape. Il prit le nom de Pie X."

L'Université Laval se devait de célébrer à sa manière la fête du Pape. Dans le monde catholique, le droit d'enseigner appartient d'abord au pape et aux évêques. C'est à Pierre surtout et aux autres apôtres qu'il a été dit: "Allez et enseignez!". Et l'on sait si Pie X déjà a puissamment enseigné. Or, l'Université, sous la direction suprême du pape et sous l'impulsion immédiate des évêques de son conseil supérieur, a pour mission d'enseigner aussi. La fête de son Maître suprême devait être également la fête de ses maîtres et de ses élèves.

Une réunion extraordinaire a donc été convoquée, au lendemain même de la fête patronale de l'Université qui se célèbre chaque année le 8 décembre, jour de l'Immaculé Conception. Et au milieu des apparats d'une séance des plus solennelles, on a célébré Pie X. Devant un auditoire d'élite de professeurs, d'étudiants et d'amis de l'Université, au premier rang desquels on remarquait Mgr Racicot et Mgr Roy (de Québec), M. René Labelle, prêtre de Saint-Sulpice et directeur du Collège de Montréal, a prononcé "*sur le Pape*" le beau discours que nous avons la bonne fortune de publier *in-extenso*. Puis, M. le Dr Séverin Lachapelle, de la faculté de médecine, a pris la parole. Les autorités universitaires avaient justement considéré en effet que, pour cette fête de Pie X, un zouave de Pie IX serait particulièrement bien venu à discourir, surtout à Montréal, la ville de Mgr Bourget l'instigateur vénéré du mouvement des zouaves. L'ancien zouave

fut comme écrasé sous le poids de sa propre émotion. Et pourtant avec quel coeur il parla! M. le docteur a bien voulu rédiger lui-même, pour notre REVUE, la causerie qu'il avait parlée sur les "*souvenirs d'un zouave*". Nos lecteurs auront l'avantage de la trouver, dans ces pages, après le discours de M. Labelle.

Il serait incomplet de ne pas ajouter ici que les cadets du Mont-Saint-Louis, dont tout Montréal connaît le beau talent musical aussi bien que le savoir-faire militaire, ont puissamment contribué au succès de notre fête du Pape à l'Université en exécutant avec brio la partie musicale. Quelques étudiants ont rendu, avec distinction également, le chœur connu "*Les Martyrs aux arènes*". Enfin, après les discours, M. le vice-recteur Dauth, ayant présenté ses remerciements aux orateurs de la circonstance, a proposé à l'assistance d'écouter debout la lecture du cablogramme que voici :

Sa Sainteté Pie X, — Vatican, Rome.

Très Saint-Père. — Les administrateurs, gouverneurs, professeurs, étudiants et amis de l'Université Laval, Montréal, réunis dans une séance publique pour la célébration solennelle du jubilé de Votre Sainteté, sont heureux de lui renouveler l'hommage de leur profonde vénération, de leur entière soumission et de leur filial attachement. — Dauth, vice-recteur.

Le surlendemain, M. le vice-recteur recevait de Rome la dépêche suivante :

Rome, 11 décembre 1908.

Chanoine Dauth, vice-recteur, Université Laval,  
Montréal, Canada.

Saint-Père sensible aux hommages de profonde vénération, d'entière soumission et de filial attachement, remercie et accorde de tout coeur bénédiction apostolique aux administrateurs, gouverneurs, professeurs, étudiants et amis de l'Université Laval, Montréal, réunis pour célébration du jubilé de Sa Sainteté. — Card. Merry del Val.

Pour la Rédaction,

*Elie-J. Auclair.*

## Discours sur le Pape

---

Messeigneurs (1),

Mesdames et Messieurs,

Il y a cinquante ans, dans la petite ville de Castelfranco Veneto, un jeune homme de vingt-trois ans et demi recevait l'ordination sacerdotale. Le lendemain, le nouveau prêtre célébrait sa première messe dans l'église paroissiale de Riesé et communiait, de sa main, sa mère, ses frères et ses sœurs.

Aujourd'hui, sur la chaire de Saint-Pierre, chargé d'années et de mérites, et dans tout l'éclat de la majesté inséparable du Pontife des Pontifes, Giuseppe Sarto vient de célébrer ses noces d'or sacerdotales. La joie est universelle. Des hommages pressés, de filiales offrandes lui sont venus de tout rang et de tout lieu ; des caravanes de pèlerins de tout pays l'ont acclamé dans la Ville éternelle, et la cérémonie officielle du 16 novembre a revêtu la pompe des plus grandes solennités.

Nous sommes au soir de l'année jubilaire, et tandis que les derniers échos de la fête se font encore entendre, l'Université Laval, bien que déjà très dignement représentée à Rome par Mgr l'archevêque de Montréal et par Mgr l'évêque de Valleyfield, veut donner un témoignage éclatant de sa fidélité inébranlable au Saint-Siège et de son amour filial envers l'auguste personne du Vicaire de Jésus-Christ, notre bien aimé Pie X.

Elle a donc organisé cette séance extraordinaire ; et, malgré des hésitations fort légitimes, je viens en son nom vous parler du pape actuel.

Que vous en dirai-je que vous ne sachiez déjà ?... J'essaierai toutefois de vous le faire mieux connaître, pour que vous l'aimiez davantage.

---

(1) Mgr. Racicot, auxiliaire de Montréal et Mgr. Roy, auxiliaire de Québec.

Qu'est-ce que le pape ? C'est le Vicaire du Fils Unique de Dieu sur la terre. Nous ne connaissons pas d'appellation mieux appropriée au rôle du Souverain Pontife au sein de l'Eglise Catholique. Mais savons-nous réellement ce qu'elle signifie ?

Le vicaire tient la place de son supérieur : *vice principis locum tenens*. Or, le pape est le Vicaire de Jésus-Christ. Il est donc, ici-bas, son représentant officiel, le gouverneur visible de son Eglise, le chef suprême de cette grande société spirituelle qui est le cœur du monde et le centre de la vie.

Aucune souveraineté n'est supérieure à la sienne ; aucune n'est moins partagée. La puissance pourtant divine et indestructible des évêques est subordonnée à la puissance du pape, mais la puissance du pape n'est soumise qu'à Dieu, parce que le pape est le seul évêque universel, l'unique Vicaire visible du Chef invisible de toute l'Eglise.

Par conséquent, tous les titres que l'Homme-Dieu retourné vers son Père a mérité de porter dans son Eglise, tous les droits qu'Il peut exercer vis-à-vis des hommes, se trouvent comme réunis et rassemblés dans le pape. Recherchons ces titres et ces droits.

Lorsque le 9 août 1903, le doyen des cardinaux-diacres déposa sur la tête de Pie X la tiare à la triple couronne, l'Eglise entière reconnut, dans le symbolisme de cet ornement caractéristique des pontifes romains, le triple pouvoir royal, sacerdotal et doctrinal dont il était, à l'heure même, investi.

Le pape est donc roi. Ses ennemis eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'en convenir ; et, tout récemment encore, n'accusaient-ils pas les catholiques d'obéir à un "souverain étranger" ?

Etrange accusation, sans doute, puisque le pape, n'est étranger nulle part : " La terre est à moi, disait Pie IX, parce qu'elle est à Jésus-Christ " ; mais singulière affirmation de la royauté pontificale qu'il ne nous est pas désagréable de recueillir sur les lèvres de ceux mêmes qui la combattent.

Cependant nous avons mieux que le témoignage de la libre-pensée.

Quand, au mois dernier, Pie X est apparu dans son immense basilique de Rome, précédé d'un cortège royal de vingt-huit cardinaux et de deux cent quatre vingts archevêques ou évê-



ques, un long murmure l'accueillit (il avait défendu les cris et les applaudissements) ; mais au moment de la bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*, brisant la consigne et d'un élan irrésistible, cinquante mille fidèles acclamèrent le Pape-Roi.

Était-ce de l'enthousiasme irréfléchi ou délirant ?—Non, c'était simplement l'affirmation de la vérité et du droit.

En effet, le pape est roi. Sa royauté spirituelle est si évidente qu'il me semble superflu d'en parler ici. Successeur de Pierre, chef de l'Église mère et maîtresse de toutes les autres, possesseur des clefs du royaume des cieux, qui donc possède un plus grand empire sur les âmes ? Les souverains de la terre régissent le côté extérieur de la société ; mais ils ne pénètrent pas dans le for intérieur, ou s'ils en émettent la prétention, comme l'ambitieux conquérant du dernier siècle, ils sont vite contraints d'accuser leur impuissance radicale à régir les cœurs et les volontés. "Ils ont pris les âmes, et ne m'ont laissé que des cadavres !" disait Napoléon.

Le pape, au contraire, règne sur les corps et sur les âmes. Sa puissance illimitée se fait sentir jusqu'au plus intime de nous-mêmes. Tout ce qu'il y a de plus personnel, de plus indépendant, de plus inviolable, les consciences et les volontés, les croyances et les idées, les affections et les cœurs, tout est sous sa dépendance absolue.

Et pour régir tout ce monde intérieur, il a tous les pouvoirs. Pouvoir d'enseigner : sa bouche suffit à tout, *os orbi sufficiens*. Pouvoir de légiférer : ses décrets pénètrent partout sans qu'aucune autorité ne puisse en suspendre la souveraine efficacité. Pouvoir de juger : ses sentences sont irréformables ; il n'est permis à personne de juger son jugement—*Roma locuta est, causa finita est*.

Quelle plénitude de pouvoirs, Messieurs ! Mais n'en soyez pas effrayés. La royauté pontificale n'a jamais commis d'abus, ni n'en commettra jamais. Des papes ont pu avoir des écarts qui contrastaient singulièrement avec leur caractère sacré ; mais fouillez l'histoire, jamais aucun d'eux n'a abusé, par une définition en matière de foi ou de morale, de sa puissance infallible.

Et ce qu'il y a, peut-être, de plus extraordinaire encore, c'est

que cette royauté spirituelle n'a jamais été ni tyrannique ni oppressive. Que le pape s'appelle Clément ou Boniface, qu'il soit guerrier comme Jules II ou pacifique comme saint Sixte, qu'il soit inflexible comme Grégoire VII ou bon comme Pie IX, qu'il soit savant comme Léon XIII ou invincible comme Pie X, partout, chez les catholiques, sa royauté est acceptée librement, joyeusement, respectueusement. Devant elle, tous les fronts s'inclinent et tous les cœurs se donnent, jusqu'au sacrifice des vues personnelles, jusqu'à la plus complète immolation.

Comme le disait hier l'épiscopat français, si noblement soumis au pape malgré la scandaleuse confiscation des biens de l'Eglise, des biens des pauvres, des biens des morts : "Le pape ne se discute pas ; on l'aime et on lui obéit !"

Mais ce souverain dont la domination spirituelle est si parfaite, n'a donc pas de souveraineté temporelle ?... Je le vois bien, du fond de son palais, parler au monde, diriger les âmes et disposer de l'avenir comme si le monde, les âmes et l'avenir lui appartenaient, mais je ne découvre pas un pouce de territoire qui lui appartienne ?

Pie X est-il un roi temporel ? Oui et non, Messieurs, selon que la question est de droit ou de fait.

De droit, Pie X est assurément un roi temporel. Il n'existe même pas de royauté temporelle plus providentielle, plus légitime et plus nécessaire.

" Dans Rome encore païenne, écrivait Joseph de Maistre, le pontife romain gênait déjà les Césars. Il n'était que leur sujet, et cependant ils ne pouvaient tenir à côté de lui. Une main cachée les chassait de la Ville éternelle pour la donner au Chef de l'Eglise éternelle. Une loi invisible élevait le siège de Rome et l'on peut dire que le Chef de l'Eglise universelle naquit Souverain Temporel".

D'ailleurs, elle est superlativement légitime la royauté temporelle du pape ; elle est comme la loi divine : *Justificata in semetipsâ*. Remontez à ses origines, vous arriverez à une donation.

Mais elle est surtout nécessaire pour assurer l'indépendance de l'autorité pontificale. "Jamais le pontife romain n'est et ne sera pleinement indépendant tant qu'il sera soumis à des domi-

nateurs dans sa capitale. Il n'y a pour lui d'autre destinée possible à Rome que celle d'être souverain ou captif"—disait l'immortelle victime de Cavour, Pie IX, dont le nom béni sera bientôt, nous l'espérons tous, dans le martyrologe romain.

Le Pape-Roi n'a donc jamais abdiqué ses droits à la royauté temporelle ; c'est le mal révolutionnaire qui les a méconnus, et depuis 1870 la souveraineté temporelle du pape n'existe plus *de facto*.

"Le pouvoir pontifical, cependant, est une de ces puissances immatérielles, incompréhensibles et intangibles, contre lesquelles les plus grandes puissances de la terre, dans tous les temps, se sont usées et s'useront", écrivait M. de Tocqueville, bien avant la spoliation des Etats Pontificaux. Etait-ce une intuition prophétique concernant l'Italie actuelle ?... En tout cas, voyez. Malgré les grands souvenirs de son histoire, malgré les grandes qualités de sa race, malgré le prestige d'une maison royale ancienne et valeureuse, l'Italie n'a point d'influence réelle dans le monde ; tandis que, ô ironie des choses et revanche de la justice et de l'honneur ! tandis que la papauté captive domine le monde entier.

Oui, ce souverain spolié, ce vieillard prisonnier, c'est le grand arbitre des nations. Non seulement on lui reconnaît la puissance politique en ambitionnant l'honneur d'avoir une ambassade auprès de lui, mais on a recours à sa médiation, ce qui équivaut à la reconnaissance officielle de sa souveraineté temporelle.

Or, Messieurs, ce pape est votre pape, ce roi est votre roi. Jamais peut-être son trône ne fut secoué par des vents plus contraires et plus violents. Mettez donc à son service votre parole, votre plume, votre influence et votre action. Et si, pour défendre ses droits, Pie X, un jour, vous demande votre sang et votre vie, comme nos zouaves canadiens de 68 dont je salue ici quelques nobles survivants, levez-vous, Messieurs, vaillante jeunesse universitaire, surtout, levez-vous, combattez et mourez pour la papauté.

La seconde couronne qui étincelle sur la tête du pape, c'est la couronne du doctorat. Pie X est, en effet, le docteur suprême de l'Église.

Assurément, Messieurs, la lumière ne nous manque pas ; nous avons, pour nous éclairer, l'évangile, la tradition catholique, l'éducation religieuse et l'enseignement de nos pasteurs. Mais des doutes peuvent s'élever, des nouveautés peuvent s'offrir, de fausses interprétations peuvent s'accréditer, et, dans certains esprits trop téméraires ou trop faciles à séduire, des ténèbres peuvent se faire. Alors à qui s'adresser, si ce n'est au Vicaire de Celui qui possède les paroles de la vie éternelle ? C'est lui qui est la règle vivante de la foi. A lui donc de dissiper les doutes, de trancher les difficultés, de terminer les controverses, de condamner les erreurs et d'anathématiser les hérésies.

Nous avons bien les conciles universels qui, unis au pape, ont la même autorité doctrinale ; mais cette autre voix infaillible de l'Église est-elle assez rapide pour enrayer la très rapide expansion des fausses doctrines? . . . Non, Messieurs ; dans ce cas, il faut la foudre, la foudre qui écrase instantanément la tête du serpent, la foudre qui éclaire en même temps tous les fidèles. Cette foudre réside dans les mains du pape, et quand il y a lieu, le pape la lance sous la forme d'un décret, d'une décision *ex cathedra*.

Nous venons de constater tout ensemble l'existence et la nécessité de ce pouvoir doctrinal infaillible. Une erreur, la pire de toutes les erreurs, s'attaquait aux énergies vitales de l'Église et menaçait de renverser de fond en comble le règne de Jésus-Christ sur la terre. Dans le principe, ce ne fut qu'une fermentation confuse, activée par l'orgueil humain. Mais peu à peu le Modernisme prit une forme, un corps, une conscience et une audace inouïe. Je parle de la doctrine, Messieurs, et non de ses adeptes ; car il faut dire à la décharge des modernistes que la plupart d'entre eux, séduits par le brillant mirage d'un catholicisme modernisé, n'avait pas prévu les désastreuses conséquences du système. Mais le système était abominable !

Il chassait Dieu de la science et de l'histoire ; il pervertissait la notion de la foi et de la révélation ; il dépouillait le dogme de toute vérité absolue, la morale de tout appui surnaturel ; il niait l'origine divine de l'Église, sa hiérarchie, son magistère, son autorité ; il niait même la divinité de Jésus-Christ et se con-

tentait, pour toute religion " de communier à la conscience du Christ". C'était la substitution de l'homme à Dieu, c'était le plus pur athéisme !

L'Eglise, sans doute, n'avait rien à craindre pour elle-même, puisqu'elle est garantie contre les portes de l'enfer par la promesse de son divin Fondateur ; mais les âmes, Messieurs, les âmes qu'allait entraîner dans la ruine éternelle ce coup de vent révolutionnaire ? . . . . Qui donc allait venir à leur secours ? . . . . Le pape ! Quand la foi est attaquée, c'est son devoir de la défendre ; et quand les âmes sont enlevées au Christ, c'est son devoir aussi de les reprendre. Se taire alors serait un crime, car il n'a reçu le privilège de l'infaillibilité qu'à cause des âmes, pour les protéger contre l'erreur, pour les tenir dans le chemin de la vérité.

Pie X parla, et sa voix retentit dans l'univers comme une voix de tonnerre. Par un décret d'abord, du 14 juillet 1907, il condamne et réproouve soixante-cinq propositions erronées des modernistes. C'était l'avertissement solennel donné aux philosophes et aux théologiens dévoyés. Puis, deux mois après, exactement le 8 septembre de la même année, dans son incomparable encyclique *Pascendi Dominici Gregis*, Pie X, pasteur et docteur suprême, démasque le Modernisme, le saisit dans son principe, le condamne dans son mensonge et en arrête la marche mortelle à travers le monde. Et le monde a fait silence, quand cet éclair a sillonné la nue. Puis, ainsi qu'il arrive après tout orage, le calme est revenu, et la barque de Pierre avait franchi l'écueil contre lequel elle allait sombrer !

Voilà le docteur ! Docteur immuable comme Celui qu'il représente : *Ego Dominus non mutator*. Docteur inflexible et intransigeant, comme la vérité.

Que n'a-t-on pas dit de son intransigeance à propos de sa politique française ! " Ne pas accepter les "Cultuelles" mais c'est une sottise ! Ne voit-il pas, ce pape, à quels périls, à quelles épreuves il expose ses enfants ? Trois cent millions de biens de fondations perdus ! Quarante mille prêtres jetés sur le pavé ! Vraiment on est en droit de se demander si tant d'intransigeance ne finira pas par lasser la patience des catholiques les plus dociles " ! . . .

Eh bien, non, Messieurs, les catholiques français ne se sont pas lassés de l'intransigeance papale. Ils ont compris qu'elle sauvait l'Eglise et la France, et ils ont acclamé le Chef qui les poussait à l'honneur d'être victimes pour la rançon de ses droits.

D'ailleurs, pourquoi parler de tolérance, de concessions et de compromis quand il s'agit des droits imprescriptibles de l'Eglise et des droits éternels des âmes?... Depuis dix-neuf siècles, il n'ont jamais forligné, les papes; Pie X et ses successeurs ne forligneront jamais. *Potius mori quam foedari!*

Félicitons-nous donc d'avoir à notre tête un docteur dont l'infailibilité doctrinale, en même temps que la vigilance et l'énergie, garde nos esprits et nos consciences dans les voies de la justice et de la vérité. En nous attachant à son magistère, nous ne fermons pas à notre raison les avenues du savoir, nous la préparons à toutes les ascensions du progrès véritable et de la vertu.

Enfin, Messieurs, la troisième couronne du pape, la dernière et la plus splendide peut-être, c'est la couronne de la paternité.

Pie X est un père. La langue populaire ne lui connaît même pas d'autre nom, c'est "le Saint-Père", "le Très Saint-Père".

Vous êtes-vous jamais demandé sur quoi repose la paternité pontificale?... Le voici.

L'Eglise catholique romaine est une œuvre d'amour. "Nous ne sommes pas, disait un éminent publiciste chrétien, nous ne sommes pas un amas d'individus dont on trouve les noms juxtaposés sur des registres de baptême, tout au fond des sacristies, et qui, d'un bout à l'autre de l'existence, négocient avec Dieu leur salut individuel, chacun de son côté et chacun pour soi."

Au contraire, nous sommes une société de frères dont la charte organique est le "Pater Noster" d'où le "Je" est intentionnellement exclu, pour nous obliger à vivre chacun pour tous et tous pour chacun. Or, la fraternité surnaturelle, Messieurs, a besoin d'un symbole visible, terrestre; sinon, l'instinct égoïste nous en voile l'intuition.

Ce symbole, c'est le pape. Nous ne le connaissons pas personnellement, le pape, c'est même un étranger à notre pays et à notre race; mais dès qu'il est élu Souverain-Pontife, il n'est

plus étranger à personne. “Divinement transformé, dit Mgr Pie, il revêt des entrailles de miséricorde et de bénignité, et tous les membres vivants de la famille chrétienne conçoivent par rapport à lui cet esprit d’adoption d’où jaillit le cri des fils vers leur père.”

Oui, le pape Pie X est un père dont la paternité spirituelle est bien au-dessus de la paternité du sang. Tertullien, parlant de la paternité divine, dit que personne n’est autant père que Dieu—*Nemo tam pater quam Deus*. On peut dire aussi que, sur la terre, personne n’est père au même degré que le pape ; parce que d’abord sa paternité représente la paternité du Christ, parce qu’ensuite elle a été constituée pour cette fin suprême de restaurer la vie de Dieu dans nos âmes.

Le pape est donc bien le père de notre vie surnaturelle. Le prêtre qui nous y engendre, qui l’entretient en nous ou nous la redonne, n’a ce pouvoir que parce qu’il puise incessamment, par l’intermédiaire de l’évêque, dans cette source divine qu’on appelle le pape. L’évêque lui-même n’a la puissance d’engendrer les âmes que parce qu’il est en communion avec le pape. En sorte que le pape est effectivement le père des pères, le centre de notre vie religieuse, le cœur qui fait refluer dans les veines de l’humanité régénérée, par les canaux mystérieux de la grâce, le fleuve de la vie de Dieu.

Otez le pape, Messieurs, et la grande famille chrétienne n’a plus de père ; c’est une société sans chef, c’est un corps sans tête, comme ces sociétés et ces corps enfantés par la Réforme et qui se meurent pour avoir renié la papauté !

Saluez donc en Pie X le père de vos âmes. Offrez-lui le tribut d’un amour sincère et d’un filial attachement. Oh ! si vous saviez ce qu’est le cœur d’un pape et ce qu’il renferme de tendresse pour ses enfants ! Lisez le discours de Pie X aux évêques et aux pèlerins français, vous sentirez que c’est le cœur qui parle, le cœur qui pleure, le cœur qui console. “Car un père souffre des souffrances de ses enfants, leur disait-il ; il souffre d’autant plus que ces souffrances sont plus grandes et que ceux qui souffrent sont plus innocents”.

Notre père est donc un père affligé ; redoublons d’attachement, de tendresse et de dévouement. Saint Bernard contem-

plant son Maître accablé d'opprobres et de douleur, par amour pour lui, l'en trouvait d'autant plus aimable et plus beau : *tanto vilior, tanto mihi carior*. Et nous aussi, trouvons Pie X et plus aimable et plus beau, quand il est humilié et persécuté pour ceux qu'il aime. Aimons Pie X dans ses peines encore plus que dans ses joies, aimons-le d'un amour véritable, généreux, efficace, d'un amour qui s'entretienne par la prière et par l'aumône, et comme peuple et comme individus nous serons bénis de Dieu.

*René Labelle, p. s. s.*



## Souvenir d'un Zouave

---

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

Ils sont si nombreux, si émotionnants et conséquemment si difficiles à communiquer au dehors, ces souvenirs, que je me sens plus disposé à pleurer qu'à parler! Mais les hommes ne pleurent qu'en dedans, et un zouave ne saurait montrer semblable faiblesse. Et pourtant... Aux noces d'argent des zouaves pontificaux, à Basse-Motte, en 1885, au moment de l'élévation, à la messe qui se disait en plein air, lorsque les deux drapeaux du pape et du Sacré-Coeur s'abaissèrent jusqu'à toucher l'herbe des champs et que le clairon sonna strident, on entendit également le général de Charette, qui, égrenant son chapelet, pleurait à chaudes larmes, et aussi le bruissement des sanglots étouffés des centaines de compagnons d'armes groupés autour de lui. Ils pleuraient, tous ces vieux troupiers, comme des enfants, et, disons-le, pour accentuer l'antithèse, ils pleuraient comme des femmes. Voyez comme les souvenirs sont abondants puisque, dès les premières paroles que je vous adresse, il en est un qui vient s'enregistrer tout de suite contre l'énoncé de ma première affirmation. O larmes pieuses des soldats de Pie IX, que je voudrais vous recueillir dans des vases d'or! Il doit en être de ces larmes, comme de votre sang versé: cela monte vers le ciel, et crie justice!

Souvenirs d'un zouave! Ce sont les souvenirs de Pie IX, puisque si Pie IX fut le pape de tout le monde catholique, il fut surtout pour nous le pape des zouaves: des zouaves, qui ont été ses soldats pendant les dix dernières années de son règne, de 1861 à 1870! Jamais pape n'eut plus d'ennemis, jamais pape n'eut plus d'amis. Jamais pape ne provoqua plus de haine, jamais pape ne

provoqua plus d'amour. Trois fois, la révolution fit la tentative criminelle de le dépouiller de ses Etats, trois fois elle fut arrêtée dans sa marche, elle devait réussir la quatrième fois. Le plus persécuté des papes devait être, disons le mot sans hésitation, le plus passionnément adoré; car pas un de ses soldats n'eut un doute sur la sainteté de son roi.



Dr Séverin Lachapelle.

Non seulement tous ses soldats avaient pour lui un dévouement aveugle à mourir pour lui en souriant, mais je puis affirmer après un séjour en service militaire de deux années, que tous ses sujets lui portaient le même culte de piété le plus filial: il était plus qu'un roi pour tous, il était le meilleur des pères.

Ce sentiment profond ne s'est pas démenti un seul instant, mais il se manifesta peut-être davantage dans deux occasions solennelles: quand Pie IX monta sur le trône de saint Pierre, et quand il mourut, j'allais dire quand il monta au ciel. La voix

populaire avait désigné depuis longtemps Jean Mastai comme le successeur de Grégoire XVI, et une colombe qui vint se poser sur son carosse, lorsqu'il se rendait au Conclave, fut considérée comme l'oiseau symbolique du Saint-Esprit désignant le jeune cardinal aux suffrages de ses collègues. Et quand Pie IX eut rendu le dernier soupir, un cri général s'éleva, non seulement des Etats Pontificaux, mais de toute l'Italie, demandant la canonisation du plus saint des papes. Ces deux faits, n'est-ce pas, sont significatifs!

Lorsque donc Victor Emmanuel lui offrait hypocritement ses services, pour le protéger dans ses propres états, lorsqu'il lui disait que le pape serait plus libre, et l'Eglise plus à l'abri, avec le roi d'Italie à Rome, il mentait effrontément. L'agitation était créée par l'argent du roi lui-même, jeté à pleines mains; c'est son propre ministre Popoli, qui nous le dit: "Sans l'argent de mon maître, il n'y aurait jamais eu d'agitation dans les Etats du pape". Et lorsque le comte Ponja, en 1870, apporta à Pie IX le fameux document de Victor Emmanuel, dans lequel il disait que c'était son devoir de roi catholique tout dévoué à l'Eglise, d'intervenir pour sauver le Saint-Père contre la révolution, qu'il n'intervenait dans le temporel que pour sauver le spirituel, combien Pie IX avait raison de lui répondre que Notre Seigneur, en adressant aux pharisiens les reproches énergiques rapportés par l'Evangile, n'avait manqué ni à la douceur, ni à la charité, mais qu'il avait satisfait à la justice, et que lui, Vicaire de ce même Christ, pouvait, par conséquent, sans manquer davantage à la charité et à la civilité, appliquer les mêmes paroles au roi Victor Emmanuel, à son envoyé et aux révolutionnaires italiens: *Vous êtes des sépulcres blanchis.*

Aussi, lorsque l'envoyé du roi voulut faire remarquer que son maître était contraint par le vote de vingt-quatre millions d'Italiens. "Vous mentez, monsieur, s'écria Pie IX d'une voix grave et forte, vous mentez et vous calomniez les peuples d'Italie. Sur ces vingt-quatre millions, vingt-trois me sont dévoués, m'aiment et me respectent et veulent l'intégrité de mon pouvoir spirituel et temporel. L'autre million vous reste en effet; ce sont des malheureux que vous avez empoisonnés, corrompus et jetés dans la voie de l'iniquité. Ce sont là les amis de votre roi. Ils le

renverseront peut-être demain! Le suffrage universel, c'est le mensonge universel!"

Et à Napoléon III, qui lui suggérait, dans un document devenu célèbre, d'abandonner les Romagnes parce que ces provinces lui donnaient trop d'embarras, Pie IX, qui, trois ans auparavant, les avaient traversées au milieu de la population à genoux, répondait justement qu'il ne pouvait céder un bien dont il était non le propriétaire, mais simplement le dépositaire.

Remarquons, mesdames et messieurs, que nous avons là la définition du pouvoir temporel donnée par Pie IX lui-même: c'est le pouvoir dont jouit le pape d'administrer les biens qui ont été donnés à l'église et dont il est le gardien. Or l'Eglise, c'est nous tous. Nous sommes donc les propriétaires de ces biens, nous les 300,000,000 de catholiques de l'univers, et quand, du monde entier, nous sommes allés à Rome verser notre sang pour la plus sainte des causes et pour le meilleur des pères, nous allions aussi défendre ce qui nous appartient à tous.

Le patrimoine des Etats Pontificaux est le produit de donations bien authentiques de Constantin, de Pepin le Bref, de Charlemagne, de la souveraine de Toscane qui donna au pape, entre autres villes et villages, Velantano, où je fus en garnison pendant plusieurs mois et où je gagnai mes épaulettes de caporal, Dieu merci!

Ces donations constituent ce qu'on appelle les biens de l'Eglise. Aucune propriété humaine n'a une source plus légitime; aucun roi ne possède de titres plus authentiques et plus incontestables; et si, à ces titres, vous ajoutez la reconnaissance du peuple de Rome, que les papes sauvèrent du joug des barbares quand ses propres empereurs, déménagés à Byzance, ne pouvaient plus rien, vous comprenez encore mieux jusqu'où la main qui touche à ces biens est impie autant que sacrilège. Sans les papes, Rome serait devenue Lombarde, et qui peut se permettre d'affirmer que Rome Lombarde eut joué dans le monde le rôle civilisateur que la Rome des papes a joué pendant quinze siècles?

De telle sorte que, au point de vue de la nationalité italienne elle-même, nous avons droit de dire que l'indépendance des Etats Pontificaux et de Rome a été le salut de la patrie. Si les

Italiens ne devaient pas être papistes par conviction, ils devraient l'être par reconnaissance pour les services rendus par la papauté à l'Italie!

Mais, en plus, Rome est la capitale du monde catholique bien plutôt que la simple capitale de l'Italie une. On parle d'empire britannique, j'en suis! nous en sommes tous! Mais pourquoi ne proclamerions-nous pas aussi, et hautement, l'empire catholique? Comment 300,000,000 d'hommes peuvent-ils si bénévolement se laisser dépouiller de leurs biens? Comment, dépouillés, peuvent-ils se résigner et renoncer à épuiser tous les moyens de légitime revanche? Ce n'est pas un pape esclave qu'il nous faut, c'est un Pape-Roi, pour la seule et bonne raison que donnait un Irlandais à un Anglais qui lui demandait pourquoi il voulait que son pape fut roi? "C'est parce que, disait-il, il ne peut pas être sujet". Mais l'on dira: depuis quarante ans tout à l'heure que le pape est dépossédé de son pouvoir temporel, et l'Eglise n'en a pas moins marché pour tout cela? La papauté n'a pas souffert? Léon XIII a exercé une influence politique dans le monde entier comme pas un pape ne l'a jamais fait. Allons! allez-vous dire que c'est parce qu'il était prisonnier qu'il a été puissant, n'est-ce pas plutôt bien qu'il fût prisonnier? Et l'Allemagne en 1884, dans l'affaire d'Espagne, a-t-elle eu recours à lui parce qu'il n'était plus ou plutôt bien qu'il ne fût plus roi de Rome?

Oh, non! Pie IX, Léon XIII et Pie X sont d'accord à dire et à répéter: rendez-nous le pouvoir que vous nous avez enlevé ou restez anathèmes! Et ce témoignage me suffit!

Elle a suffi, en tout cas, cette parole, dans la bouche de Pie IX, pour que 8,000 catholiques accourent, des quatre coins du monde, se grouper auprès de lui et fassent de leurs corps un rempart à sa personne auguste.

Depuis la révolution de 1848 et le retour de Gaëte, la France et l'Autriche semblaient rivaliser de zèle à l'égard de Pie IX. Mais elles devaient elles-mêmes en venir aux mains et par là donner à la révolution la chance de porter un deuxième coup à la papauté. Le pape le vit venir et voulut le prévenir.

Certain soir de brouillard, un étranger frappait à la porte du château de Prouzel. Ce voyageur mystérieux, c'était Mgr de

Mérode, ambassadeur de Pie IX. Le maître du château à la porte duquel il frappait, c'était le héros de Constantine surnommé en Afrique "l'enfant chéri de la fortune" le grand Lamoricière. "Général, lui dit l'ambassadeur, Pie IX fait appel à votre coeur de chrétien et à votre dévouement." "Monseigneur, répond le général, quand le père a parlé, il ne reste plus au fils qu'à obéir. Voilà une cause pour laquelle j'aimerais bien à mourir." Et dès le lendemain, Lamoricière partait pour Rome. La formation d'un régiment de zouaves allait recevoir ses premières ébauches. Il était temps! La malheureuse guerre entre la France et l'Autriche favorisait trop hélas! la révolution italienne.

La rencontre entre les soldats du pape et les révolutionnaires eut lieu dans les plaines de Castelfidardo. Lamoricière, Cathelineau, Bec de Lièvre, Pimodan, de Charette, Allet, à la tête de soldats accourus de France, de Belgique et d'Irlande, se portèrent au devant de l'ennemi. Tous firent des prodiges de valeur. Si on ne mesure pas les hommes à la taille, on ne mesure pas non plus les régiments à la seule valeur du nombre. Tous eurent des élans de lion, plusieurs moururent avec des sourires d'ange. Ah! c'est que la veille du combat le général avait dit à ses soldats: "Demain vous allez recevoir le baptême du feu; allez au confessionnal, j'en sors!"—"Je ne prétends pas qu'il soit nécessaire d'être catholique, disait le généreux de Charette, pour bien se battre, mais on se bat mieux quand la feuille de route est en règle."

Et ils se battirent bien, les zouaves!

Charette se distingua dans un combat singulier; il fit prisonnier son adversaire après l'avoir désarmé. Si l'usage antique de faire décider du sort des batailles dans un tournoi eut encore existé, la victoire eut été à nous. Mais le nombre l'emporta et l'armée du pape dut se retirer en laissant plus d'un prisonnier entre les mains de l'ennemi.

L'un de ces prisonniers rencontre, à quelques jours de là, un officier italien qui lui demande: "Pourquoi donc vous êtes-vous engagé dans l'armée du Saint-Père?"—"Pour défendre la croix du Christ", fut-il répondu.—"La croix du Christ" fit l'Italien montrant du doigt la plaque de son ceinturon, où était gravée la croix des armes de la maison de Savoie, "La croix du Christ?"

moi, je la porte aussi! . . .” Et le Français de répliquer: “Tu la portes et moi je la défends”.

Les zouaves avaient reçu brillamment le baptême du feu. Mais les révolutionnaires avaient pour eux la force du nombre. Les Marches et l'Ombrie furent détachées des Etats du pape, avec Naples, la Sicile et la Toscane. Garibaldi aurait voulu encore avancer. Un corps de l'armée française campée à Civita-Vecchia l'empêcha d'aller plus loin. Cependant l'armée pontificale, composée d'abord des croisés et des francs-tireurs franco-belges, se fusionnait en un seul corps qui fut appelé le Corps des zouaves.

La trêve devait durer sept ans. Les sociétés secrètes continuèrent leur travail. En 1867, un groupe de volontaires français, qui occupaient Mentana et Monte Rotondo, furent brusquement attaqués et obligés de se retirer sur Rome. Le Corps des zouaves, fort de 8,000 hommes, se porta sans tarder pour chasser Garibaldi des places envahies. Les zouaves demandèrent la permission de commencer l'attaque. Charette, ayant eu son cheval blessé au commencement de l'action, se dégagea pourtant, et, tirant son épée, il commanda la charge à la baïonnette, s'écriant: “Si vous ne me suivez pas, j'y vais seul!” Ainsi Condé jetait jadis son bâton de commandant dans les fossés des villes assiégées et on courait le chercher! Les zouaves électrisés chargèrent avec furie, et secondés par l'armée française ils délogèrent bientôt les garibaldiens de leurs retranchements. Garibaldi qui s'était d'abord tenu à distance avait pris la fuite. La victoire était complète, Mentana avait vengé Castelfidardo. Ce glorieux fait d'arme eut un immense retentissement dans le monde entier, en France surtout où l'on entendit Rouher s'écrier au Conseil législatif: “Jamais la France ne permettra à l'Italie de toucher aux Etats du pape!”

Un jeune Canadien, Alfred Larocque, fut au nombre des blessés de Mentana. Deux balles lui brisèrent une épaule et la mâchoire inférieure. Ce premier sang versé par l'un des nôtres fut une semence: il en sortit le premier régiment des zouaves canadiens qui partit pour Rome, le 19 février 1868. Nous étions 130! Je dis *nous*, car j'en étais, mesdames et messieurs! Ce

premier contingent fut suivi de plusieurs autres, ce qui porta le groupe des zouaves canadiens à 500.

Si la guerre entre la France et l'Autriche avait déjà été désastreuse pour l'Eglise qu'elle dépouillait d'une partie de son royaume, la guerre entre la France et l'Allemagne lui devait être plus désastreuse encore. Le pape laissé à ses seules ressources, sans une nation amie pour l'appuyer et le défendre, ne pouvait pas supporter une nouvelle invasion; et cela d'autant moins que ce n'est pas seulement à un groupe de révolutionnaires et de brigands de toute espèce, sous la direction de Garibaldi, qu'il devait avoir affaire cette dernière fois, mais à toute l'Italie, à Victor-Emmanuel, son roi félon, qui ne craignit pas de manquer à la convention de 1864, dans laquelle il avait promis à la France et au monde entier le respect du pouvoir temporel des papes.

Donc, dès le commencement de la guerre franco-allemande, et aussitôt que le premier coup de canon eut annoncé à l'univers la sinistre nouvelle, Victor-Emmanuel faisait parvenir au Saint-Père, par l'intermédiaire de son ministre Ponja, le document officiel que tout le monde connaît.

L'action ouverte de Victor Emmanuel en 1870 est la preuve évidente que son action cachée dans tous les envahissements antérieurs, en 1849, en 1860, en 1867, et l'emprisonnement temporaire qu'il fit subir à Garibaldi battu à Mentana, doivent être considérés comme une fumisterie diplomatique ou comme une supercherie politique qui devait être démasquée par la prise de Rome.

Le 20 septembre 1870, date à jamais néfaste dans l'histoire moderne de l'Eglise, l'armée piémontaise prenait possession de la Ville éternelle, consommant ainsi la longue série de ses conquêtes sacrilèges. Le Saint-Père ne voulut pas opposer une résistance vaine (10 000 contre 70 000). Il ne voulut pas que le sang fut inutilement versé pour l'Eglise. Il ne voulut pas que sa chère ville, dont les papes étaient les dépositaires et les gardiens depuis près de quinze siècles, fut exposée aux horreurs et au mal irréparable d'une résistance trop longtemps continuée. Et quand il constata que le crime était iné-



visible, après avoir fait une visite à la *Santa-Scala* dont il monta les marches à genoux, il écrivit au ministre de la guerre cette admirable lettre que l'armée pontificale ne devait connaître qu'après la capitulation :

Monsieur le général,

Maintenant que l'on va consommer un grand sacrilège et la plus énorme injustice et que les troupes d'un roi catholique assiègent la capitale de l'univers catholique, j'éprouve d'abord le besoin de vous remercier, vous, Monsieur le général, et toute notre armée, de votre généreuse conduite jusqu'à ce jour, de l'affection que vous avez témoignée au Saint-Siège et du courage avec lequel vous défendez cette métropole. Que ces paroles soient un document solennel qui atteste la discipline, la loyauté et la valeur des troupes au service du Saint-Siège.

Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation propre à constater la violence et qu'elle n'aille pas au-delà, par conséquent qu'on aura des pourparlers pour la reddition, aussitôt que la brèche sera faite.

Dans un moment où l'Europe tout entière déplore que de nombreuses victimes tombent dans une guerre entre deux grandes nations, qu'il ne soit jamais dit que le Vicaire de Jésus-Christ, quoique injustement attaqué, ait consenti à une effusion de sang inutile dans une lutte par trop inégale. Notre cause est celle de Dieu, et c'est dans sa main que nous remettons toute notre défense.

Je vous bénis de tout mon cœur, vous, Monsieur le général, et toute notre armée.

Du Vatican, 19 septembre 1870.

PIE, P.P. IX.

Quand un feu concentré sur un seul point près de la Porte Pie fit crouler les murs, les zouaves s'y précipitèrent sous les ordres de Troussures — mon commandant! — pour repousser l'invasion; mais aussitôt, le drapeau blanc de la reddi-

tion était hissé et les zouaves devaient se retirer dans Rome. Les clairons avaient sonné: Cessez le feu!

Le lendemain, 20 septembre, les troupes piémontaises entraient dans Rome, et l'armée de ces zouaves, qui auraient tous voulu mourir pour l'Eglise, se réunissait sur la place Saint-Pierre et y recevait avec les adieux des généraux la lecture de l'ordre du jour suivant:

Officiers, sous-officiers et soldats,

Le moment fatal est venu où nous devons nous séparer, et abandonner par la force ce service du Saint-Siège qui plus que tout au monde nous tient au coeur! Rome est tombée! mais grâce à votre courage, à votre fidélité, à votre admirable union, elle est tombée avec honneur.—Quelques-uns d'entre vous se plaindront sans doute que la défense n'ait pas été plus prolongée, mais une lettre de Sa Sainteté explique tout. Ce témoignage de l'Auguste Pontife sera la consolation de tous et la plus belle récompense que nous puissions obtenir dans les circonstances actuelles... Je dois également vous faire connaître que, séparée par la violence de son armée, Sa Sainteté a daigné vous délier de tous vos serments militaires.—Adieu, mes chers compagnons d'armes! N'oubliez pas votre chef qui conserve de vous tous un grand et impérissable souvenir.

Rome, 20 septembre 1870,

Le général, pro-ministre des Armées

KANZLER.

Puis, une fenêtre du Vatican s'ouvrit: la fenêtre connue, la fenêtre des bénédictions! Et l'on vit apparaître l'Auguste Pontife, désormais prisonnier, qui leva les mains au ciel et les laissa tomber en bénédictions abondantes sur ses chers zouaves, qu'il aimait tant et dont il était tant aimé. Et ce fut comme une immense protestation qui jaillit de toutes les poitrines: "Vive Pie IX! Vive notre Roi!" Pie IX ne put en supporter

davantage. Il s'affaissa défaillant dans les bras de ses camériers. La fenêtre se referma. L'épopée des zouaves pontificaux avait duré dix ans !

Les zouaves canadiens furent rapatriés à travers un demi naufrage.

Les zouaves français, sous la direction de Charette, se hâtèrent d'aller se mettre à la disposition de Gambetta qui gouvernait alors la France. Le grand politicien, qui n'a jamais été soupçonné de partialité envers des soldats catholiques, répondit à de Charette : "Gardez votre uniforme, général, vous l'avez trop illustré, pour que je songe à vous l'enlever dans un pareil moment". Les zouaves pontificaux devenaient les volontaires de l'Ouest. N'ayant pu donner leur vie pour l'Eglise, ils la donnaient pour la patrie.

Le général de Sonis, voyant que son armée de mobiles hésitait, s'adresse à de Charette, en lui disant : "Général, ces gens-là ne veulent plus avancer ! Montrez-leur donc ce que des gens de coeur et des chrétiens peuvent faire pour Dieu et la patrie !" Au cri de "Vive la France", les zouaves s'élancent et font cette charge légendaire qui eut pour résultat de sauver temporairement l'armée de la Loire. Quand ils se comptèrent, le soir, ils n'étaient que 80, des 350 qui s'étaient battus !

Cazeneuve de Pradines portait le drapeau. Il fut blessé au début et le marquis de Bouillé reçut l'étendard de ses mains. Le marquis de Bouillé, frappé à son tour mortellement, n'eut que le temps de le passer à son fils ; le fils venait à peine de le recevoir des mains défaillantes de son père, qu'il tombait mort ; le comte de Verthum recueillit la précieuse bannière et continua d'avancer à la tête des zouaves, il ne fit que quelques pas et fut tué au milieu de la mêlée ; l'on vit alors Cazeneuve de Pradines, le bras mutilé, resaisir son drapeau et le rapporter après la bataille couvert du sang des soldats de la France et de l'Eglise ! L'un d'eux, parlant de la bataille, disait : "C'était sublime : nous savions que nous allions tous à la mort ; moi, il me semblait monter au ciel".

O bannière du Sacré-Coeur, je te vois voltigeant comme une

colombe blessée: tombant, te relevant, et la tache de sang toujours grandissante! Les hommes de guerre avaient pourtant dit que le tir rapide et de précision rendait la charge à la bannette impossible? Quel démenti leur ont donné Castelfidardo, Mentana, Patay et Loigny!

Finissons où nous avons commencé. Après la messe à la Basse-Motte, un enfant de 15 ans, debout au bas des degrés de l'autel donna à baiser la sainte bannière du Sacré-Coeur: c'était le fils et le petit-fils des porte-drapeaux, du marquis de Bouillé et de son fils, morts à Loigny. Mon commandant de Troussures mort au champ d'honneur, vous aviez dit quelques instants avant de tomber: "Général, vous nous menez là à une bien belle fête"? Mon commandant, je vous salue!

L'éloquence, a dit Lacordaire, est une âme qui fait siennes d'autres âmes. Puissent les nôtres s'enflammer à ce récit, du double feu de l'amour de la papauté et du désir de la revanche. Quand sonnera-t-elle l'heure des revendications sacrées? Ne l'oublions pas, elle sonnera tôt ou tard, quand même il faudrait à Dieu susciter une nouvelle Catherine de Sienne, Jeanne d'Arc de la papauté!

Le colonel d'Albious, une des plus belles figures du régiment, disait un jour: "Tant qu'il y aura un crucifix et une épée en France, nous pourrons espérer". Les crucifix et les épées, il y en a, au pays des aïeux, plein les chaumières, plein les châteaux: la France est catholique! Ou encore, qui sait si quelque religieux ne fera pas un jour du roi d'Italie ce que M. Emery de Saint-Sulpice fit jadis de Napoléon Ier?—un ami du Pape, qui lui restitue de bonne grâce tous ses biens.

Mgr Dupanloup, faisant l'éloge du général de Lamoricière, prononçait ces paroles encore pleines d'actualité: "Depuis les martyrs du premier âge jusqu'à nos temps, que de causes en apparence vaincues et pour lesquelles le jour de la victoire ne devait pas tarder à luire! Où chercher le point de départ de leurs succès? Dans le dévouement de ceux qui avaient lutté pour elles jusqu'au dernier instant et contre l'espérance même. Il y a dans le sacrifice, quelque infructueux qu'il paraisse sur le moment, une vertu qui lui survit, passe d'une âme à l'autre, et fait

germer à l'heure marquée de nouveaux sacrifices; et quand, après les victoires passagères de la force, arrive le jour où le droit et la justice reprennent leur empire, la postérité plus équitable que les contemporains salue de son admiration et de sa reconnaissance l'héroïsme de ceux qui avaient préparé par leurs défaites les triomphes de l'avenir."

Il y a là, quoi qu'on en pense, pour tous les croyants, le gage d'une espérance invincible!

*Severin Lachapelle.*

## La Poésie

---

La plus belle pensée et le plus beau langage,  
Telle est la Poésie. En faut-il davantage  
Pour qu'on aime à suivre ses pas?  
Dans le souffle de feu qui fait vibrer sa lyre,  
La langue reste noble et pure en son délire.  
"Le monde la comprend mais ne la parle pas."

Dès qu'un heureux projet surgit et nous possède,  
On a beau résister, la nature lui cède,  
Il est le maître du cerveau.  
Si le sujet s'y prête, abandonnez la prose.  
La mesure en cadence est toute une autre chose.  
Le vers naît de lui-même et dicte un chant nouveau.

Mais qu'il soit naturel et jaillisse de l'âme.  
Autrement, à quoi bon courir après la flamme  
Qui serpente ainsi que l'éclair?  
Trouvez le cri du cœur, donnez tout de vous-même,  
Chantez comme l'oiseau dont la note suprême,  
Chaudé d'émotion, s'éparpille dans l'air.

Pouvoir mystérieux de l'esprit qui s'anime,  
Médite, se compose, écrit, corrige, imprime  
Pour se répandre — instantané !  
Philosophe ou rhéteur, voyez cette merveille  
Qui fait la Poésie, ou plutôt la réveille  
Puisqu'elle existe au fond de tout homme bien né.

Qui donc imagina l'ordonnance du style,  
L'idiome rythmé, sans faconde inutile,  
Et qu'on dit inspiré des dieux?  
Un penseur, ennuyé des propos terre à terre?  
Un tendre adolescent? Un vieillard solitaire?  
Enfin, quoiqu'il en soit, c'est le verbe des cieux.

C'est un ajustement de mots sur des pensées.  
Un habit des grands jours, aux lignes compensées,  
Dont l'artiste fixe les traits.  
C'est une oeuvre d'élite où l'esprit et la forme  
Se tenant bien d'accord en leur coupe uniforme  
Exprimeront l'amour, la gaieté, les regrets.

Plus la phrase est jolie, élégante et légère,  
Découpée et pimpante ainsi qu'une fougère,  
Plus on admire son dessin.

Au plaisir de l'esprit vient s'ajouter l'oreille:  
De ce doux instrument l'harmonie est pareille  
Aux concerts qui, parfois, chantent dans notre sein.

Oui, c'est d'une autre source et non pas de ce monde  
Que viennent les accents dont le poète inonde  
Sa pensée aux ailes d'azur.

Et c'est avec des mots convertis en musique  
Par un céleste don, voire un effort magique,  
Qu'il s'adresse à nos sens et les touche à coup sûr.

Quand un vers radieux brusquement se présente  
Il écarte la prose à la marche pesante  
Et la rime suit le charmeur.

Une autre idée accourt, un autre vers s'assemble,  
La strophe se complète et nous allons ensemble,  
Poursuivant une image, un rêve, une clameur.

Nous rêvons, éveillés, d'une façon intense.  
Le poète est très fier de sa double existence  
Moitié terrestre, moitié ciel.

Il cherche à s'élever de la fange où nous sommes,  
Mais toujours il retombe avec les autres hommes  
Tendant les bras vers l'Eternel.

*Benjamin Sulte.*

8 janvier 1909.

## Les Insuccès de Bossuet orateur

A MONSIEUR LOUIS GILLET



VOILA une question qu'on ne peut pas éviter dès qu'on parle du grand évêque. Tous les historiens et tous les critiques littéraires qui ont traité de la chaire au XVIIe siècle l'ont trouvée sur leur chemin et ont tenté de la résoudre. Il ne me semble pas qu'ils y aient pleinement réussi, ni M. Rébelliau qui nous a donné le *Bossuet* de la collection Hachette, ni même M. Brunetière le plus grand bossuétiste des derniers temps. Les explications qu'on donne paraissent un peu faibles et l'énigme est toujours là : on ne voit pas bien pourquoi l'écart serait si grand entre le jugement du XVIIe siècle sur Bossuet orateur et celui qui prévaut aujourd'hui. Est-ce que tout simplement il ne faudrait pas distinguer ici entre l'éloquence des écrits et les qualités physiques du prédicateur, le don, le je ne sais quoi, la chose divine qui fait qu'un homme est orateur ? Je viens de prononcer un mot bien grave en insinuant que Bossuet n'avait pas (dans l'action, bien entendu) le tempérament très oratoire. Cette idée je suis confus de n'avoir rien trouvé, dans les livres que j'ai consultés, qui pût la justifier. Je m'encourage en pensant que j'ai près de moi un maître très informé de tout ce qui se rapporte à la littérature classique, et dont les conférences sur Bossuet formeront une des séries les plus brillantes et les plus fortes que nous ayons eues depuis la fondation du Cours. Si je suis par trop irrévérencieux envers le grand prélat, M. Gillet aura la bonté de m'avertir et le scandale ne sera pas long : c'est ce qui explique la dédicace que j'ai mise en tête de cette petite étude.



J'ai en outre indiqué dès l'abord le but où je tends : il faut croire que je n'étais pas né pour le théâtre. Je sacrifie volontiers l'intérêt dramatique qu'il y a en tout problème, littéraire ou scientifique, à réserver sa pensée pour les dernières lignes.

\* \* \*

Il est d'abord bien entendu que nous ne parlons ici que d'insuccès relatif. Bossuet a été tenu pour un homme considérable



Bossuet

dans la chaire, comme dans la controverse, et pour tout ce qui regarde le mouvement des idées religieuses.

Lorsqu'en 1670 il fut nommé précepteur du Dauphin il avait prêché à Paris quatre *Avents* et quatre *Carêmes* dont plusieurs devant la cour. Plus tard vinrent les *Oraisons funèbres* prononcées en des circonstances qui exigeaient un homme de mé-

rite. Seulement notre optique sur ces choses, à la distance de plusieurs siècles, est trompeuse. Le temps s'est chargé de faire une sélection nécessaire. Nous apercevons très en relief les discours de Bossuet et les circonstances dans lesquelles ils ont été prononcés. C'est que les discours de ses rivaux ont fait retrait. Nous ne voyons plus que Bossuet prenait simplement place parmi des prédicateurs aujourd'hui bien obscurs et dont les noms même nous sont parfois inconnus ; j'en donnerai tout à l'heure des exemples. Cette remarque s'applique à toute la carrière de Bossuet. La nomination au poste de précepteur du Dauphin nous paraît un témoignage très flatteur. Elle l'est, en effet. Seulement M. Brunetière fait remarquer que cinq ans auparavant Louis XIV avait préféré le président de Périgny à Bossuet dont le génie était dès lors en pleine activité et dont le nom était sur la liste. C'est quand la mort le vint priver des bons offices de M. de Périgny que le roi dut "se contenter" de Bossuet. Excusez l'ironie, elle est dans les choses plus que dans ma phrase. Aujourd'hui le nom de M. de Périgny ne jette plus d'ombre sur celui de Bossuet. Mais pour la question qui nous occupe il nous faut tâcher d'entrer dans l'âme des contemporains et de voir par leurs yeux.

Il semble que le jugement définitif ait été porté aujourd'hui sur Bossuet. Sa renommée ne subit plus de ces oscillations qu'on aperçoit encore dans la fortune d'un Corneille ou d'un Racine, d'un Lamartine ou d'un Victor Hugo, oscillations qui se produisent parfois selon une loi mystérieuse de balancement, un écrivain gagnant en faveur ce que l'autre perd. Bossuet appartient au petit nombre des maîtres souverains que les peuples se nomment l'un à l'autre : Platon, Virgile, Dante, Shakespeare, Bossuet, Goëthe, etc. Sans doute, la riche complexité de l'esprit humain ne permet à aucun auteur de rallier tous les suffrages. Il est fort heureux qu'il en soit ainsi parce que cela rend le monde plus intéressant. Sainte-Beuve a dit : "Les esprits curieux et libres, les esprits délicats et fins, sont enclins à ne pas goûter Bossuet, et ils ont leurs raisons pour cette antipathie." Je crois qu'il faut concéder cela à Sainte-Beuve. Le célèbre critique cite un homme d'esprit qui avait appelé Bossuet "le sublime orateur des idées communes". Cela

a été mille fois répété sous toute sorte de formes. N'insistons pas ; quand on parle de l'originalité de Bossuet on s'engage dans une discussion sans issue, parce que ceux qui ne partagent pas notre foi ne comprendront jamais combien elle est sévère et interdit toute incursion en dehors du dogme défini. Il demeure que les hussards de la littérature, ceux qui entrent avec sympathie dans tous les credos, dans toutes les civilisations, dans toutes les esthétiques, ne pourront jamais aimer le terrible inquisiteur. Renan n'ose pas heurter ici le jugement traditionnel, si compact et si fort. Il écrit pourtant dans l'AVENIR DE LA SCIENCE : " Bossuet que l'on croit si biblique, et qui l'est si peu, s'extasie devant les contresens et les solécismes de la Vulgate, et prétend y découvrir des beautés dont il n'y a pas trace dans l'original". Je me récuse ici, ne sachant pas l'Hébreu, mais je note l'irrévérence et la dureté du ton. Jules Lemaître, bon enfant et point doctoral, écrit dans son article sur Brunetière : " Sincèrement, j'ai beau faire, j'ai toujours besoin d'un effort pour lire Bossuet "—et ailleurs : " Il est bien difficile de ne pas admirer un tel homme. Mais d'aller jusqu'à l'amour, cela reste un peu surprenant ".— Soit, dispensons M. Jules Lemaître de l'amour. Jusque dans nos rangs on voit qu'un esprit comme celui de l'abbé Vignot, toujours en quête d'inédit dans la pensée ou dans l'art, se trouve sans affinité, même lointaine, avec le grand orateur. Dans son discours sur l'Immaculée Conception il appelle Bossuet le " docteur docile " et il résume son génie dans la probité. Sentez-vous ce qu'il y a de percé dans l'éloge ? Pour un peu il dirait : c'est un ouvrier consciencieux. Mais ces critiques, et d'autres qui s'y pourraient ajouter, ne sont que de faibles voix dans la grande symphonie. S'il est sage de faire juger un homme par ses pairs, c'est-à-dire par ceux qui sont de la même lignée, on peut citer ici Berryer qui a été le plus grand orateur du dernier siècle. Il écrivait à son neveu : " Exerce-toi à réciter Bossuet comme si tu devais prêcher ses chefs-d'œuvre. C'est l'homme qui, de tous les temps et de tous les peuples, a le plus magnifiquement manié la parole". On a parfois prétendu que Jules Favre, s'appliquant à lui-même ce conseil, avait appris par cœur la plupart des sermons de Bossuet. Je n'en crois rien. La vie est trop courte, le devoir

d'état trop tyrannique, et l'art lui-même a trop besoin d'éclectisme pour qu'on s'impose un tel labeur. N'importe, la légende a sa signification. Parmi les critiques je ne citerai que le Père Longhaye parce que je l'ai en ce moment sous la main et que les traditions de son ordre l'inclineraient plutôt à "aller en Bourdaloue", comme disait Mme de Sévigné. Il écrit : "Bossuet n'est-il pas l'éloquence même ? La faute n'est pas à moi si je semble confondre ici l'artiste et l'art. Bossuet n'est-il pas plus naturel que Cicéron et aussi puissant que Démosthène, avec le lyrisme de Pindare, ou mieux celui des Prophètes ?" Voilà le point sur lequel il est permis d'être le plus rapide parce que c'est celui qui a le moins besoin aujourd'hui d'être établi ou même rappelé.

\* \* \*

Que si maintenant nous remontons au XVII<sup>e</sup> siècle il faudrait admettre que Bossuet n'y a pas tenu la place qu'il méritait, et qu'il s'en faut même de beaucoup. Comment expliquer cela, car enfin nous parlons de caprice de l'opinion quand nous ne saisissons pas l'infiltration des causes secrètes qui déterminent les esprits ? Il est vrai qu'on a parfois nié que le XVII<sup>e</sup> siècle se soit si gravement trompé dans le classement de ses prédicateurs. Mais, en critique comme en histoire, on peut prouver à peu près ce qu'on veut en groupant certains témoignages, très authentiques, et en les isolant de ceux qui les balancent, ou même, par le nombre et l'autorité, les détruisent. Cependant que les ingénus admirent en disant : "Voyez, il n'avance rien qu'il ne prouve ; les références sont au bas des pages !" Dans l'entrecroisement subtil et dru des jugements c'est la vue d'ensemble qui prononce. C'est ce qui fait que la critique est une chose d'un maniement si délicat. Cela fait aussi que si votre adversaire est déloyal vous ne pouvez presque pas le réduire.

Sur le succès de Bossuet auprès de ses contemporains le premier témoignage que je veuille citer est celui de l'abbé Clérembault : il est classique. C'était au lendemain de la mort de Bossuet et à l'Académie française. L'abbé Clérembault

dit : "L'évêque de Meaux a laissé obtenir à ses rivaux le premier rang dans l'éloquence". Lorsqu'un homme disparaît dans la mort il se fait, à notre insu, un grossissement de sa personne morale ; nous tendons à l'idéaliser. Il y a là un effet de perspective que nous voyons tous les jours et qui honore notre cœur. L'aiguille, au premier moment, légèrement affolée, va toujours dans le sens que j'indique, et non pas dans celui du dénigrement. J'ai ajouté que c'était à l'Académie française. C'est là surtout que la courtoisie est irréprochable. Se permît-on quelques duretés dans les conversations privées, elles n'apparaissent pas dans l'éloge public. Que si le défunt est de mince valeur il est même admis qu'on le "souffle" un peu, comme on dit familièrement. On laisse à la postérité le soin de remettre les choses au point. Et maintenant, dites-moi, d'attribuer le second rang parmi ses rivaux d'alors à celui que nous appelons nous le plus grand orateur de tous les temps et de tous les peuples, est-ce que cela concorde, franchement ?

Dans la génération qui a suivi le XVII<sup>e</sup> siècle, assez près encore pour en recueillir l'écho fidèle, avec assez de recul aussi pour bien apercevoir les proportions des choses, le critique le plus autorisé est assurément Voltaire. Il a écrit : "Bossuet ne passa plus pour le plus grand prédicateur quand parut Bourdaloue". Je sais que Voltaire avait des raisons morales de ne pas aimer Bossuet, mais il en avait aussi de ne pas goûter le jésuite si dur au libertinage d'esprit. Je ne le cite ici que comme témoin de ce qu'avait été, sur les deux prédicateurs, le jugement de la veille. M. Brunetière dit à ce propos : "Si Bossuet ne passa plus pour le plus grand prédicateur quand parut Bourdaloue, la raison en est bien simple ; c'est que Bourdaloue aborde les chaires de Paris au moment où Bossuet en descend". M. Brunetière, si bardé d'érudition, a souvent joué de mauvais tours à ses adversaires, en mettant tout à coup le doigt sur une date inattendue, prouvant ainsi qu'on avait mal "situé" un fait et que partant on méconnaissait les influences dont il relevait. Mais ici, tout de même, il me semble que la riposte de M. Brunetière porte mal. D'abord les plus beaux discours de Bossuet (toutes les grandes oraisons funèbres) sont postérieurs à l'arrivée de Bourdaloue à Paris. Et puis il n'est pas néces-

saire que deux prédications soient strictement simultanées pour que la comparaison s'établisse. A l'époque où Bourdaloue prêchait à la cour, Bossuet demeurait devant l'œil du public; il était par ses luttes et par sa situation générale l'homme le plus considérable de l'Eglise de France; il était le prédicateur auquel on recourait encore parfois quand on le jugeait à propos. J'ajoute que de venir après son grand émule cela était plutôt défavorable au jésuite. A talent égal c'est le mort qui a l'avantage sur le vivant, l'homme d'hier sur celui d'aujourd'hui. Cela est de psychologie élémentaire. Nous ne briserons jamais l'illusion qui nous fait attribuer un prestige excessif à ce qui s'en va au détriment de ce que la Providence nous donne le jour même. Au reste ce qu'en dit ici M. Brunetière n'est que pour trouver Voltaire en défaut. Le propos de ce dernier, par l'angle où le prend M. Brunetière, se réduit à une parole de Monsieur La Palice, à savoir: "Alors que Bossuet ne prêchait plus ce n'était pas lui qui prêchait le mieux". Je m'arrête bien vite, parce que je redoute tout ce qui peut faire dégénérer une étude grave en plaisanterie facile. Que le XVIIe siècle ait mal jugé Bossuet orateur, nul n'en est plus convaincu que M. Brunetière et nul ne l'a plus clairement établi.

Il écrit dans le tome VI de ses *Etudes Critiques*: "Nous avons de sûrs témoins qu'en 1662, par exemple, après ses deux premiers *Carêmes*, celui des Minimes et celui des Carmélites, on comparait encore couramment l'éloquence de Bossuet à celle de l'abbé Biroart ou du Père Caussin — qui de nous a lu les *Sermons* de Caussin ou de Biroart? — et nous en avons de plus sûrs, ou de mieux qualifiés, Bayle et Mme de Sévigné, qui n'hésitent pas, après ses *Oraisons funèbres*, à le mettre un peu au-dessous de Bourdaloue ou de Fromentières". Ailleurs, poussant encore un peu plus à fond, M. Brunetière s'inscrit en faux contre le mot de Sainte Beuve: "Aussitôt que Louis XIV eût entendu Bossuet ils se reconnurent". Il dit: "En réalité, si Bossuet, en dix ans, a prêché dix fois à la Cour, d'autres y ont prêché plus souvent, qui n'étaient même pas toujours des Mascaron ou des Bourdaloue. Nous ne voyons pas, d'autre part, que Bossuet ait jamais été l'objet d'une faveur bien particulière du roi".

Ainsi donc les rivaux heureux de Bossuet sont assez nombreux. Au point de vue du mérite ils se peuvent classer comme suit : d'abord Bourdaloue qui est le roi et hors de pair. Nous pouvons nous en rapporter à Mme de Sévigné. Si la marquise a pris parfois parti avec violence, comme lors qu'elle méconnaît l'art consommé d'un Racine, on sent qu'ici elle est dans le courant d'une opinion unanime : "Le père Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries : il passe infiniment tout ce que nous avons ouï" (3 décembre 1670).—"Le père Bourdaloue prêche : Bon Dieu ! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite" (11 mars 1671).—"Je m'en vais en Bourdaloue. On dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici" (25 décembre 1671).—"Le père Bourdaloue tonne à Saint-Jacques. La presse et les carrosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu" (27 février 1679). etc., etc.—Il y a ensuite un homme qui sort du rang, mais à qui il est pourtant difficile de donner mieux qu'un second prix d'éloquence sacrée, Massillon. Il y a troisièmement un homme d'un talent estimable, Fromentières. Viennent enfin des prédicateurs peu connus ou même absolument obscurs, le P. Maure, le P. Séraphin, Caussin, Lebourg, Biroart. Ce Biroart qui a balancé la gloire du plus grand orateur de tous les temps est si mal entré dans l'histoire qu'on n'est même pas sûr de son nom. Le P. Longhaye l'appelle Biroat. Ayant à choisir entre les deux orthographes je prends celle de M. Brunetière parce que, encore que mort, celui-ci m'inspire plus de frayeur que le Père Longhaye : j'ai un peu pour lui les sentiments d'Henri III pour Guise étendu dans la salle du Château de Blois.

\* \* \*

Il resterait à expliquer ce phénomène. Le P. Longhaye dit : "Rien en cela qui soit de nature à nous étonner beaucoup". Cela est un peu rapide et je m'obstine à m'étonner quand même. Et voilà justement une face de la question qu'on n'a pas suffisamment mise en lumière, à mon goût. On se borne à remarquer d'une manière générale que si les hommes du XVIIe siècle n'ont

pas su prendre la mesure de Bossuet aussi bien que nous ce n'est pas parce qu'ils étaient moins intelligents. Assurément il y a cela d'abord. Les auditeurs du grand évêque, au point de vue de la culture générale, comme nous disons aujourd'hui, étaient supérieurs à tout ce qu'on a vu depuis. Les mœurs littéraires ne favorisaient pas alors cet éparpillement qui aujourd'hui énerve les esprits et les rend impatient de toute lecture sérieuse et prolongée. Les hommes qui n'ont pas écouté les *Sermons* et même les *Oraisons funèbres* de Bossuet avec tout l'enthousiasme que nous aurions désiré, étaient les spectateurs ravis d'Andromaque et de Phèdre : ils goûtaient à fond la psychologie savante et fine du grand poète. Mais il y a plus, car l'intelligence est multiple et la vogue a bien des courants. Il se trouve précisément que les contemporains de Bossuet et de Biroart, moins outillés pour l'érudition historique et pour la science, étaient par contre très portés vers les choses de doctrine religieuse. Les gentilshommes d'alors prenaient parti dans la querelle du Jansénisme ou dans celle du Quiétisme et ils donnaient les raisons de leurs préférences. Ils se jetaient avidement sur les feuilles encore fraîches des *Provinciales* : ils en saisissaient non seulement l'ironie parfaite mais encore les insinuations théologiques. Boileau écrit l'épître XII pour défendre le grand Arnault. Mme de Sévigné, à qui il faut toujours revenir en ces matières, discute Descartes et sa théorie de l'animal automate ; elle assiste à des tournois où les théologiens croisent le fer à propos des *Petites Lettres* : " Nous étions neutres, dit-elle un jour, et nous jugions des coups avec un extrême plaisir " (oui, neutres !); elle a sur les *Essais de Morale* de Nicole le mot fameux et que je n'ai pas besoin de rappeler. Elle critique l'idée que Malebranche se fait de la Providence ; elle reproche à La Rochefoucault l'obscurité de certains passages des *Maximes* etc., etc.

Encore un mot sur la mentalité des gens du XVII<sup>e</sup> siècle : ils recherchaient le sermon beaucoup plus qu'on ne le fait aujourd'hui. C'est que l'église alors était à peu près le seul endroit où l'on pût goûter le plaisir oratoire. L'éloquence académique et celle du barreau n'existaient guère, la tribune pas du tout. Et surtout il n'y avait pas alors en France dans les universités,



les académies, les salles de spectacles, etc., ce fourmillement de conférences et de cours qui fait ruhe aujourd'hui et qui offre, si facilement, de tous côtés, l'attrait d'une parole élégante. Aussi il faut voir comme Mme de Sévigné (décidément elle est inévitable quand il s'agit d'interroger la chronique du grand siècle) guette les prédicateurs, pronostique les succès, établit les comparaisons : " Il y a trop de presse aux Jésuites, il faudra donc se contenter d'entendre la Passion de Mascaron. M. de Tulle s'est surpassé dans l'oraison funèbre de Turennes. L'abbé Fléchier espère faire mieux dans quelques jours," mais la marquise l'en défie bien. Et parfois, à la maison, pour *repleurer* les grands morts, selon sa jolie expression, elle fait de copieux résumés des discours entendus, etc., etc.

Dans le *Manuel* où il a résumé ses vues en style télégraphique M. Brunetière, pour diminuer la difficulté, fait cette remarque "qu'il semble qu'en tout cas la gloire du controversiste ait nui à celle de l'orateur". Pour qui a observé les jeux de l'opinion c'est là le contraire de la vérité. La nature aime à construire les réputations avec un certain ensemble. Nous sommes ainsi faits que nous ne dissociions pas volontiers les talents, surtout quand ils sont voisins, comme celui du controversiste, qui est une sorte de *debater* théologique, et celui de l'orateur sacré. Et précisément s'il est un don que nous prêtons instinctivement à ceux qui sont très intelligents par quelque côté, c'est l'éloquence. Il n'est pas écrit au livre de la Providence que parce qu'un homme est savant il sera en même temps un orateur disert. Mais notre illusion sur ce point est incurable ; aussi chaque fois que nous voyons un homme éminent, magistrat, ministre, ou doyen de faculté, se lever dans une assemblée pour porter la parole, et le faire gauchement, nous sommes péniblement surpris. Ainsi donc au moment où il croyait desserrer le nœud de la difficulté, M. Brunetière a au contraire donné un tour de garrot et l'a rendu plus étroit. Il faut prendre la contrepartie de son mot et dire : si Bossuet avait une grande réputation de controversiste cela était pour l'aider et non pour le desservir. En tout genre de succès percer est la grande affaire. Un homme obscur y arrive difficilement. Mais Bossuet occupait la plus belle position qu'il y eût dans

l'Eglise de France, c'était dans toute la force du terme, un homme "arrivé". A propos de cette loi du succès, j'ajouterai ici une petite remarque en marge. S'il est un art qui prenne l'homme tout entier, et qui exige des facultés souples et nerveuses, c'est l'éloquence. C'est aux orateurs surtout que s'applique, dans toute sa fatalité, le mot de Charles-Quint : "La fortune n'aime pas les vieillards". Et après cela, quand un homme est arrivé, eût-il quatre-vingts ans comme Gladstone, on l'appellera jusqu'au bout le plus grand orateur de l'Angleterre, et on entendra bien qualifier ainsi sa dernière manière.

Avant de prendre congé ici de la grande ombre de Brunetière je lui concéderai que la haute réputation d'un homme dans une partie peut nuire à sa réputation dans une autre partie. Fromentin serait plus connu comme prosateur s'il n'eût pas fait de tableaux. Et encore, je ne sais pas, plus j'y réfléchis.... Mais cela ne s'appliquera jamais à une beauté hors de comparaison, comme l'éloquence de Bossuet.

\* \* \*

Comment expliquer cette infidélité de la fortune à l'égard de Bossuet, de son vivant ? On a prononcé le mot de "préciosité". On a dit que l'école de l'Hôtel Rambouillet n'était pas complètement morte, que les auditeurs du grand évêque avaient encore de secrètes faiblesses pour les faux brillants et pour cette érudition fastueuse qu'ils trouvaient chez les orateurs de deuxième ou de troisième ordre. Cela est dur pour des hommes qui ont tant aimé la forte moelle de Bourdaloue, et dans un genre tout opposé, la prose mâle et à l'emporte-pièce de Molière. Pascal, plutôt antérieur à Bossuet, n'était pas un précieux et cependant il est entré du premier coup dans la gloire comme un écrivain hors ligne. L'explication qui a prévalu, M. Brunetière l'insinue et M. Rébelliau la développe, c'est que Bossuet n'est pas venu tout à fait à son heure. En toutes choses, et dans celles même qui sont les plus intellectuelles, il y a des modes. Or, pour obtenir un succès immédiat et plein il faut être dans le courant de la mode. Ou si ce mot de "mode" est trop léger, il

faut qu'il y ait adaptation parfaite entre le genre de parole ou d'écrit et l'âme du siècle.

Du temps de Bossuet ce qu'on voulait c'était de l'analyse morale et encore et toujours. On la voulait précise et menue. On désirait que le prédicateur, comme le moraliste et le poète dramatique, offrît un miroir (le mot est de Bourdaloue lui-même) où l'on pût se reconnaître. On raffolait de ces peintures où il ne manquait que le nom (le mot est de Mme de Sévigné). On voulait une étude des maladies de l'âme qui fût une véritable pathologie de cas particuliers. Il y a quelques années, le P. Gaffre a obtenu un grand succès à Paris en donnant dans une Passion une galerie de médaillons où se reconnaissaient les hommes du gouvernement. La malignité du goût public se rejoint à travers les âges. Les médaillons du Père Dominicain eussent fait la joie des salons au XVIIIe siècle. Mais hélas ! les sermons de Bossuet n'offraient pas bien matière à gloser le soir ; on n'y trouvait pas cet élément de satire qu'on peut appliquer tout de suite au prochain. Beaucoup plus philosophe qu'aucun de ses rivaux Bossuet était porté par la pente de son génie aux grandes généralisations : il n'y pouvait mais. Ceci me rappelle un joli mot de M. Rébelliau dans un ordre d'idées un peu différent. Le critique rapporte que Bossuet, pour l'amour de son élève, s'est essayé dans un genre où Fénelon devait exceller. Il aurait composé, dit-on, des fables ingénieuses et des histoires divertissantes. "Divertissantes, dit M. Rébelliau, j'en doute." Ce petit "j'en doute" est une perle. Non, Bossuet ne divertissait ni le Dauphin, ni les gentilshommes. En somme il connaissait le cœur humain comme personne de son temps. Seulement sa psychologie était profonde et descendait jusqu'au tuf, alors que l'auditoire s'intéressait surtout aux effets de surface ; elle était générale, alors qu'on voulait surtout des monographies ; elle était philosophique, alors qu'on demandait surtout une description conduite avec verve et dilettantisme.

\* \* \*

Et quand on a apporté ces explications il demeure que la difficulté n'est pas toute résolue, à mon sens : quelque chose reste à combler dans l'écart entre le jugement des deux siècles. Le P. Longhaye dit avec une sorte d'impatience : "Jugeons sur pièces", c'est-à-dire sur les écrits. Voilà justement ce que je ne veux pas faire, quand il s'agit d'éloquence. Je ne jugerai sur pièces ni Bossuet, ni Mirabeau, ni Berryer. Quand le vieux Démosthène a affirmé l'importance de l'action dans le mot si connu, il a posé une loi éternelle. Dira-t-on que les contemporains de Louis XIV, étant de plus purs intellectuels que nous, étaient moins sensibles à la partie musicale, pour ne pas dire histrionique, de l'éloquence? Mais ce qui varie dans l'âme humaine ce sont les sentiments un peu artificiels, fruits d'une éducation spéciale, ce ne sont pas les instincts simples et primordiaux. A n'importe quelle époque si un homme se présente qui a l'étincelle sacrée, même avec une donnée vulgaire, il vous donnera le frisson. Les témoignages abondent, dans tous les genres. Il me revient ici en mémoire un passage des lettres de Perreyve. Jeune lycéen, élève de philosophie, il est allé entendre Rachel dans Phèdre. Il est rentré chez lui la tête en feu. Permettez une citation, parce que ces choses là sont belles : "Misérable... et je vis?—la grande tragédienne a poussé ce cri d'une manière effrayante. Puis, tout à coup, saisissant le long voile de pourpre qui tombait de ses épaules, elle l'a ramené sur son front, et reculant de trois pas dans le théâtre, comme pour se fuir elle-même, elle a prononcé cette imprécation d'un mot, d'une voix creuse et tremblottante. Tout le monde s'est levé, du parterre à l'amphithéâtre... Cependant elle demeurait immobile, implacable, convulsivement attachée à l'une des colonnes. Dix minutes s'écoulèrent avant qu'elle pût reprendre la tragédie. Pour moi, je respirais à peine".

Eh bien, voilà aussi l'effet que produit l'orateur à sa plus

haute puissance ; car les deux arts relèvent de la même esthétique.

Dans la parole publique la part d'électrisation est énorme : je veux dire l'action sur le clavier des sens. Ce n'est pas une raison pour la dédaigner. Il est puéril de nier la magie d'un art parce que les éléments primitifs en sont simples. Un homme de génie s'empare de cinq ou six notes, souvent moins, il les distribue selon des combinaisons qui ont l'air de se faire toutes seules, et voilà une merveille !

Une preuve que la pensée est souvent beaucoup plus étrangère à l'effet oratoire qu'on ne le croit d'ordinaire, c'est qu'une bonne moitié des traits qui ont enlevé les auditoires étaient des mots à la Joseph Prudhomme. Citerai-je comme exemple un des deux ou trois plus fameux passages des discours de Lacordaire ? Il a raconté lui-même ce qui a été le succès de sa première conférence à Notre-Dame : "Il m'échappa un de ces cris dont l'accent, lorsqu'il est sincère et profond, ne manque jamais d'émouvoir. L'archevêque tressaillit visiblement ; une pâleur qui vint jusqu'à mes yeux couvrit son visage ; il releva la tête et jeta sur moi un regard étonné. Je compris que la bataille était gagnée, etc". Cette parole peut-on sans profanation l'isoler et la regarder de près ? La voici : "Assemblée, assemblée, que me demandez-vous ? que voulez-vous de moi ? La vérité ? Vous ne l'avez donc pas en vous ? Vous la cherchez donc ?" Si cette parole est vraie elle s'applique à toute réunion d'hommes groupée autour de quelqu'un qui parle. Cette remarque suffit déjà à la dépouiller de son prestige, et à changer "en un plomb vil" ce qui d'abord nous éblouissait. Mais il y a plus : cette parole est fausse. Mille raisons conduisent auprès d'un orateur autres que le désir de lui demander une vérité qu'on ignore. Je ne vous fais pas l'injure d'insister. Plus même un homme a renom d'éloquence, plus il y a chance que son auditoire soit rempli d'Athéniens uniquement amoureux du bien dire. Mais voilà ! regarder à la loupe les mots éloquents cela est d'une candeur qui n'est plus en moi. Je sais trop que ces mots

veulent être pris dans l'ivresse du milieu où ils ont été prononcés.

A une époque où les mémoires et les lettres abondent en confidences sur ces choses, a-t-on le témoignage que Bossuet ait jamais donné à ses auditeurs le frisson divin ? Ce n'est pas si longtemps après, que Massillon, dans le sermon sur *Le petit nombre des élus* (j'espère que la critique ne va pas nous ravir aussi cette légende) faisait se lever debout une moitié de l'auditoire par le fameux passage : " O Dieu ! où sont vos élus ? " Le plus beau jour, dans la carrière oratoire de Bossuet ce fut probablement celui où il prononça l'*Oraison funèbre* de Condé, avec cette immortelle péroration dont l'effet à la lecture est si saisissant, ce défilé des classes que j'ai entendu M. de Labriolle comparer à la marche funèbre de Chopin. Or nous avons une lettre de Mme de Sévigné sur cette cérémonie. La marquise n'y était pas et par conséquent elle nous donne l'impression des assistants. Or toute sa lettre est remplie par la description du mausolée qui montait très haut et où était figurée l'histoire des aïeux. Si je vous citais en entier la lettre où se reflète l'impression du public vous verriez que le discours de Bossuet était peu de chose comparé au catafalque. Tout aux dernières lignes Mme de Sévigné dit : " Je viens de voir un prélat qui était à l'*Oraison funèbre*. Il nous dit que M. de Meaux s'est surpassé et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière ". Tout de même, pour une personne impétueuse comme la marquise, remarquez la froideur relative des termes : Bossuet a noblement mis en œuvre une belle matière ! Voilà une gloire un peu laborieuse. En style plus simple on dit : il s'en est bien tiré. On ne sent pas de fièvre dans cette impression. Mme de Sévigné revient sur ce sujet un peu plus tard, mais c'est uniquement pour critiquer le parallèle de Turenne et de Condé. Rapprochez de ce témoignage tout chaud recueilli le fameux passage du *Génie* où Chateaubriand nous dit ce qu'il a éprouvé, à la simple lecture, dans le silence de son cabinet, cent quinze ans après la pompe funèbre : " Lorsqu'enfin s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, un pied dans la tombe,

Bossuet, etc., etc.," à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux et le livre est tombé de nos mains."

Quand il s'agit des orateurs de race la formule proverbiale est celle-ci : " Il faut les entendre et non pas les lire". Quand c'est l'inverse, quand il faut dire d'un homme : "Ceux qui le lisent en font plus de cas que ceux qui l'ont entendu",



Bourdaloue

cela est mortel à sa réputation d'orateur.

Pour preuve que les auditeurs de Bossuet et de Bourdaloue ne regardaient guère qu'à la doctrine m'objectera-t-on l'attitude en chaire du célèbre jésuite ? Il s'est élevé en ces dernières années une vive controverse sur la question de savoir si Bourdaloue prêchait les yeux fermés : les universitaires le prétendent et les pères jésuites le nient. On s'est arrêté à un compromis : il paraît que Bourdaloue prê-

chait quelquefois les yeux fermés. Mais le regard n'est pas tout en éloquence, et je ne concéderais pas si facilement que Bourdaloue ne devait pas une partie de son succès à des dons physiques. C'est bien peu de chose qu'un signe de croix, surtout antérieur à la prédication même, et cependant un petit-fils de Bourdaloue, le P. de Ravignan, en a fait une chose célèbre. Il se peut que Bourdaloue eût une manière nerveuse et forte de décocher ses traits qui produisait une grande impression. Sur l'effet immédiat de ses sermons il est des témoignages intéressants. L'intarissable épistolière écrit à sa fille : "Le maréchal de Grammont était l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon de Bourdaloue qu'il s'écria tout haut en un endroit : Mordieu, il a raison ! — Madame éclata de rire, et le sermon en fut tellement interrompu qu'on ne savait ce qui arriverait". (13 avril 1672).

" Il a raison ! " cela est bien XVII<sup>e</sup> siècle. On est éloquent alors et on provoque l'enthousiasme à force d'avoir raison. Au XIX<sup>e</sup> siècle, plus épris de panache et de fanfare, ce sera par des allusions inattendues à la politique qu'un prêtre se fera applaudir en pleine église. N'importe, cela n'explique toujours pas pourquoi c'est nous qui goûtons pleinement Bossuet et non pas les hommes du grand siècle : cela expliquerait plutôt tout le contraire.

Voilà, Monsieur le Professeur, quelques pensées qui me sont venues en méditant sur une des faces du génie et de la carrière de Bossuet. Je serai heureux si elles ne heurtent pas trop votre grave orthodoxie.

Si c'était ici le lieu, et si j'avais mission pour parler au nom des habitués de Laval, je vous remerciais, après nous avoir présenté en Bossuet le grand théologien de la Providence et de l'Église, d'avoir montré comme son œuvre échappe à la caducité, lumineuse réponse à ce qui préoccupe l'âme contemporaine ! C'est là, en un sujet si souvent étudié, une vue assez personnelle pour assurer à vos conférences une rare valeur.

*Hector Filatrault.*



## A Travers les Faits et les Œuvres

---

La session anglaise. — Le bill des licences rejeté à la Chambre des lords. — Irritation du parti ministériel. — Un autre échec. — Le bill d'éducation retiré. — Avortement d'un compromis. — La situation du gouvernement. — Sa force numérique et sa faiblesse politique. — Les progrès de l'opposition. — Rumeurs de dissolution. — Un discours du premier ministre. — Un projet de réforme de la Chambre des lords. — Le serment royal. — En Allemagne. — Un débat constitutionnel au Reichstag. — La constitution de l'empire. — Les amendements proposés. — Discussion budgétaire. — La marée montante des dépenses. — Dette et déficit. — Nouveaux impôts demandés. — Opposition du Reichstag. — Discours de M. de Bülow sur les affaires étrangères. — L'empereur observe une sévère réserve. — La session française. — Candidatures académiques.

La Chambre des lords s'est attiré une fois de plus l'animadversion du parti libéral en rejetant à une très forte majorité le bill des licences adopté par la Chambre des Communes. On peut dire que ce projet a reçu un enterrement de première classe; la division a été de 272 contre 96, après un débat de sept heures. Chaque parti avait adressé un appel pressant à ses membres et il était arrivé des pairs, pour voter dans un sens ou dans l'autre, des plus extrêmes confins du Royaume-Uni. Jamais un bill n'a été immolé avec autant de solennité depuis l'exécution du bill de Home Rule de M. Gladstone. Plusieurs membres de la haute assemblée mettaient, dit-on, pour la première fois le pied dans l'enceinte de la Chambre à laquelle ils appartiennent, et deux d'entre eux, paraît-il, qui n'avaient pas encore prêté le serment requis par la constitution, ont dû accomplir cette cérémonie nécessaire avant de prendre leur siège et de voter.

Nous pensons que la Chambre des lords a fait une faute dans cette circonstance. Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'elle ne sympathise pas avec la lutte contre l'alcoolisme. En repoussant ce bill, dont les détails pouvaient n'être pas tous également acceptables, elle a été déterminée sans doute par des

motifs d'ordre politique et économique. Mais dans son ensemble, il nous paraît que le bill était un pas dans la bonne voie et les lords auraient dû en accepter au moins le principe. L'intérêt de parti, nous le craignons, a joué un trop grand rôle dans cette affaire. L'opposition prétend que le bill des licences était la mesure la plus impopulaire qui eût été présentée depuis des années, et que la Chambre des lords, en le tuant, a été en accord avec le sentiment public. Elle met au défi le gouvernement de consulter l'électorat sur cette question dans une élection générale. De leur côté, les libéraux prétendent que les lords ont contrecarré une fois de plus la volonté populaire, et ils soutiennent en outre que la mesure étant un bill de revenu ne devait pas tomber sous la juridiction de la Chambre des lords. Cette dernière prétention est manifestement insoutenable.

Cet échec ministériel a été suivi d'un autre à très bref délai. Le bill des licences a été rejeté le 27 novembre. A peine six jours plus tard, le gouvernement a dû retirer son bill d'éducation. Comme le premier ministre l'a déclaré lui-même dans son oraison funèbre du projet, c'était une mesure de compromis. Le cabinet avait cru un instant être parvenu à trouver un terrain où les représentants de l'anglicanisme et du non-conformisme pourraient se rencontrer. Cependant à l'épreuve il s'est aperçu que les divergences étaient irréductibles. La deuxième lecture du bill avait sans doute été votée par cent soixante-six voix. Mais les amendements exigés d'une part par les anglicans, de l'autre par les non conformistes, étaient inconciliables. Ceux-ci ne voulaient pas entendre parler du "droit d'entrée", auquel ceux-là tenaient mordicus. Et, à la dernière minute, l'archevêque de Canterbury demandait pour les écoles non soutenues par les taxes locales une subvention plus forte que celle dont le gouvernement avait fixé le chiffre. Le cabinet a jugé ces difficultés insurmontables et a décidé d'abandonner la mesure. Il se trouve maintenant dans une situation pitoyable. A la tête d'une majorité parlementaire écrasante, il semble cependant frappé de stérilité et d'impuissance. Et ce n'est pas l'hostilité de la Chambre des lords seule qui le paralyse. C'est aussi l'incompatibilité des éléments dont se compose le parti ministériel. Il s'y rencontre des socialistes, des radicaux, des libéraux du type Rose-

bery, des non conformistes, etc. Et ces groupes différents ont souvent des vues et des exigences contradictoires. Les élections partielles démontrent que le prestige et la popularité du gouvernement sont en baisse. Après les élections générales de 1906, le ministère de Sir Henry Campbell-Bannerman s'est trouvé en majorité de 78 voix sur tous les éléments d'opposition combinés, et les unionistes ne comptaient plus que 158 membres dans une Chambre de 670. Depuis cette date, il y a eu 76 élections partielles, dont 26 faites unanimement. Sur les 50 autres, les unionistes ont fait un gain de 9 sièges. Le parti ouvrier a fait un gain de 2, et le gouvernement n'a pas fait un seul gain. Mais ce qui fait mieux ressortir la signification de ces chiffres, c'est l'accentuation du mouvement antiministériel durant ces derniers temps. Ainsi, c'est durant l'année courante que les unionistes ont fait le plus de progrès; ils ont enlevé au ministère sept sièges. Il faut considérer aussi le chiffre des votes enregistrés par l'un et l'autre parti. Depuis 1906 les unionistes ont vu s'augmenter leur force dans l'électorat de 25,000 voix, tandis que les ministériels ont vu décroître la leur de 35,000. A l'élection de Middlesex, la majorité de l'opposition qui avait été de 454 voix seulement, il y a trois ans, vient d'être portée à 3,587 voix. Tous ces indices semblent démontrer que le cabinet libéral s'achemine vers une défaite. Etant donnée cette situation, on a conjecturé que le gouvernement croirait peut-être plus sage et plus opportun de hâter la dissolution du Parlement et de faire des élections générales avant que le courant soit trop fort, espérant ainsi obtenir encore une majorité, quelque réduite qu'elle pût être. Mais le premier ministre a coupé court à cette rumeur, pour le présent du moins, dans un discours prononcé au banquet donné en son honneur, le 11 décembre, par le club national. M. Asquith a déclaré que le devoir du parti libéral est de considérer le droit de veto de la Chambre des lords comme la principale question politique du jour, et celle qui doit dominer toute la lutte entre l'opposition et le ministère. Cependant il n'entend pas dissoudre le Parlement sous la dictée de la Chambre haute. Il a annoncé que la prochaine session serait importante, que les propositions budgétaires y joueraient un grand rôle, qu'on y discuterait de graves questions de politique

intérieure, et que le grand débat entre le libre échange et la protection occuperait une large place. Ce discours a mis fin aux bruits de dissolution prochaine. Quelques jours auparavant, le chancelier de l'échiquier, M. Lloyd George, avait fait lui aussi des déclarations, dans un discours prononcé à l'Albert Hall, au milieu d'un effroyable vacarme, qui avait pour auteurs une bande de suffragettes furibondes. Ces manifestantes enragées ont fait de la salle un véritable pandémonium. Le ministre a tenu tête à l'orage et a pu parler quoique avec une extrême difficulté. Il a dit, entre autres choses, que la majorité du cabinet et du parti libéral est en faveur du suffrage des femmes, et qu'une clause à cet effet serait introduite dans le bill de franchise lequel, toutefois, pourrait être introduit à la veille de la dissolution seulement. M. Lloyd George a dit que le gouvernement avait plusieurs comptes à régler, et qu'il allait montrer aux lords que la Chambre des Communes n'est pas aussi impuissante qu'on se l'imagine.

Les libéraux aspirent à se venger de la Chambre haute. Et ils ne sont pas du tout disposés à accepter comme satisfaisant le projet de réforme contenu dans le rapport du comité nommé par elle, à l'instigation de lord Rosebery, pour faire une enquête sur cette question. D'après ce rapport, la pairie ne conférerait plus au titulaire la faculté de siéger à la Chambre des lords. Les pairs héréditaires éliraient deux cents pairs chargés de les représenter pendant la durée de chaque Parlement. Les pairs qui auraient occupé une haute fonction dans la métropole ou dans les colonies auraient le droit de siéger à la Chambre des lords sans élection. Il en serait de même de ceux qui auraient siégé pendant dix années à la Chambre des communes ou qui auraient atteint le rang de vice-amiral ou de lieutenant-général dans le service actif. Le rapport recommande la création de pairs à vie qui auraient le droit de siéger sans élection. Leur nombre ne devrait pas dépasser quarante. Le rapport déclare enfin qu'il serait désirable que les colonies fussent représentées à la Chambre des lords.

Ce projet de réforme réduirait considérablement le nombre des membres de la Chambre haute qui est actuellement de 616, et qui descendrait à 350 ou 400. Le nombre des lords spirituels

serait aussi diminué. Le rapport dont nous venons de donner les grandes lignes a été soumis à la Chambre des lords, qui n'a pas encore délibéré sur cette grave question.

Avant de prendre congé du Parlement d'Angleterre, nous tenons à signaler une nouvelle bien agréable pour tous les catholiques de l'empire. En réponse à une question officiellement posée dans la Chambre des lords, lord Crewe, secrétaire des colonies, a annoncé que le gouvernement a l'intention de soumettre au Parlement une proposition ayant pour objet d'éliminer du serment royal les mots par lesquels le souverain flétrissait le catholicisme comme un culte superstitieux et idolâtrique. Au nom du parti conservateur, lord Lansdowne a exprimé sa satisfaction. Et le duc de Norfolk, le chef des catholiques anglais, a remercié le gouvernement et l'a félicité sur son courage. Espérons que cette réparation s'accomplira bientôt, et que le ministère ne s'arrêtera pas là mais fera aussi disparaître des statuts les dispositions d'exception qui empêchent encore les catholiques anglais de jouir du droit commun quant aux manifestations extérieures de leur culte.

\* \* \*

Nous avons vu, dans notre dernière chronique, quelle émotion avait causé en Allemagne la divulgation d'une conversation sensationnelle tenue par Guillaume II avec un ancien diplomate anglais. En dépit des déclarations conciliatrices faites subsequmment par l'empereur, plusieurs groupes parlementaires ont cru l'occasion propice pour proposer des amendements à la constitution.

On sait que le nouvel empire d'Allemagne, né des victoires de la Prusse, a été créé en 1871. Il est constitué par une confédération de vingt-cinq états et villes dont voici les noms : les royaumes de Prusse, de Bavière, de Saxe, et de Wurtemberg ; les grands duchés de Bade, de Hesse, de Mecklembourg-Schwerin, de Saxe-Weimar, de Mecklembourg-Strelitz et d'Oldenbourg ; les duchés de Brunswick, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha, et d'Anhalt ; les principautés de Schwarzbourg-Rudolstadt, de Schwarzbourg-Sondershausen,

de Waldeck, de Reuss (branche aînée), de Reuss (branche cadette), de Schaumbourg-Lippe et de Lippe-Detmold; les villes libres de Lubeck, Brême et Hambourg. Il faut ajouter à cette liste l'Etat d'empire formé par les deux provinces d'Alsace et de Lorraine.

La constitution allemande comprend 78 articles. Voici comment se lit l'article 11: "La présidence de la confédération appartient au roi de Prusse, qui porte le titre d'empereur d'Allemagne. L'empereur représente l'empire, dans les relations internationales, déclare la guerre et fait la paix au nom de l'empire, conclut les alliances et autres conventions avec les Etats étrangers, accrédite et reçoit les envoyés diplomatiques.—Pour déclarer la guerre au nom de l'empire, le consentement du Conseil fédéral est nécessaire, à moins qu'une attaque ne soit dirigée contre le territoire ou les côtes de la confédération". L'article 15 concerne le haut fonctionnaire appelé chancelier: "La direction du Conseil fédéral et la direction de ses travaux appartiennent au chancelier de l'empire. Ce dernier est nommé par l'empereur". L'article 5 décrète que "le pouvoir législatif de l'empire s'exerce par le Conseil fédéral (Bundesrath) et le Reichstag. L'accord des majorités de l'une et de l'autre assemblée est nécessaire et suffisant pour toute loi de l'empire". L'article 17 déclare que "l'empereur promulgue et publie les lois de l'empire, et veille à leur exécution. Les ordonnances et règlements de l'empereur sont rendus au nom de l'empire. Ils doivent pour être valables, être contresignés par le chancelier de l'empire, qui en assume la responsabilité". Le conseil fédéral ou Bundesrath représente les états confédérés. La Prusse y a 17 voix, la Bavière 6, la Saxe 4, le Wurtemberg 4, Bade 3, la Hesse 3, le Mecklembourg-Schwerin 2, le Brunswick, 2. Les autres duchés et principautés confédérés ainsi que les villes de Lubeck de Brême et de Hambourg y ont chacun une voix. Les membres du Bundesrath sont nommés par les gouvernements des divers Etats pour chaque session. Le Reichstag représente la nation allemande. Il se compose de 397 députés élus pour trois ans par des élections générales et au suffrage direct.

L'article 78 et dernier de la constitution est rédigé comme suit: "Les modifications à la constitution ont lieu sous forme

de loi. Elles sont considérées comme rejetées quand, dans le sein du Conseil fédéral, 14 voix se prononcent contre elles." On saisit d'un seul coup d'oeil combien cet article rend difficiles les changements constitutionnels.

Plusieurs propositions ont été soumises au Reichstag dans la séance du 2 décembre. Voici celle qui a été déposée par le Centre: "Le Reichstag déclare que les gouvernements confédérés seront priés de lui soumettre un projet de loi réglant la responsabilité du chancelier de l'empire et de ses représentants, ainsi que les moyens de sanction de cette responsabilité."

Les socialistes ont adopté une formule à peu près analogue à celle du Centre; mais ils demandent en outre l'insertion dans l'article 11, à la suite des mots: "la guerre ne peut être déclarée au nom de l'empire qu'avec l'assentiment du Conseil fédéral", ceux-ci: "et du Reichstag." Les libéraux ont proposé d'ajouter à l'article 17 neuf paragraphes, ayant pour objet: de préciser la responsabilité du chancelier, et de l'étendre à tous les actes de l'empereur de nature à influencer la politique intérieure ou extérieure de l'empire; de conférer au parlement le droit de mettre en accusation le chancelier et son suppléant, sur la demande formulée par les deux-tiers du nombre légal des députés, et cela lorsque la constitution aura été violée, lorsque la sécurité et le bien-être de l'empire auront été gravement mis en danger par des actions ou des omissions contraire au devoir; de constituer une haute cour de l'empire allemand pour décider les mises en accusation, etc.

Le débat sur ces diverses propositions a été vif, mais moins acrimonieux qu'on aurait pu s'y attendre. Le chancelier de Bülow s'est abstenu d'y assister. On avait même dit que le gouvernement voulait "boycotter" le Reichstag en ne paraissant pas à la Chambre durant la discussion. Et cette rumeur avait causé beaucoup d'irritation. Cependant, le ministre de l'Intérieur, M. de Bethman-Hollveg, était présent et a pris la parole. Le débat a duré deux jours, et s'est terminé par le renvoi à une commission de vingt-huit membres de toutes les motions soumises au Reichstag. C'était, paraît-il, la solution voulue par le chancelier.

Après le débat constitutionnel, le débat budgétaire. Les finances de l'empire d'Allemagne ne sont pas en bonne situation. Depuis quelques années, les dépenses ont pris un développement excessif. Le budget ordinaire pour l'année 1909 est de deux milliards, six cent trente millions, trois cent soixante mille marcs, et l'extraordinaire est de deux cent trente-cinq millions (le marc vaut un peu moins qu'un franc et demi). Les dépenses permanentes atteignent le chiffre de deux milliards, deux cent trente-deux millions, cinq cent vingt-cinq mille marcs, avec un crédit de six cent soixante-seize millions, cent soixante-seize mille marcs pour l'armée impériale, et un crédit de cent quarante-quatre millions de marcs pour la marine. Le service de la dette de l'empire absorbe cent soixante-onze millions, quatre cent quatre-vingt-sept mille marcs, le capital de la dette étant de quatre milliards, deux cent trente-cinq millions, cinq cent mille marcs. Le crédit des postes et télégraphes est de cinq cent soixante-treize millions, cent quarante-quatre mille marcs. Les principales sources des recettes sont celles des douanes, taxes et impôts indirects évaluées à un milliard, deux cent deux millions, deux cent soixante-dix-sept mille marcs; celles des postes et télégraphes évaluées à six cent soixante-douze millions, quatre cent quarante-sept mille marcs; celles des chemins de fer évaluées à cent vingt-trois millions, deux cent quatre-vingt-onze mille marcs, et celles des contributions matriculaires évaluées à quatre cent vingt-six millions, huit cent quatre-vingt-neuf mille marcs. Les derniers exercices se sont soldés en déficits, et ces déficits ont dû être comblés par des emprunts. Durant la décade qui s'achève, les dépenses pour l'armée et la marine se sont accrues de 50 pour cent. Et elles ne semblent pas en train de diminuer, loin de là. L'Allemagne veut une flotte puissante; elle aspire à rivaliser avec l'Angleterre, quant aux armements maritimes. Or celle-ci tient à conserver l'hégémonie navale et déclare qu'elle veut accroître sans relâche ses effectifs, afin d'être supérieure toujours à deux des flottes rivales combinées. Et alors l'Allemagne se voit acculée à de nouvelles dépenses. Cependant l'élasticité des impôts n'est pas illimitée. A l'heure actuelle, les taxes supportées par l'Allemagne sont de cinquante



pour cent plus lourdes que celles de la France, eu égard à la différence de population entre les deux pays. Eh bien, c'est dans ces conditions peu favorables que le gouvernement impérial vient demander au Parlement 500 millions de revenu additionnel pour boucler son budget. Comment le ministre des finances, M. Sydow, se proposait-il de les obtenir? De la manière suivante : les impôts nouveaux devaient fournir 475 millions, et les contributions matriculaires 25 millions. On appelle en Allemagne "contributions matriculaires" une taxe spéciale répartie sur tous les Etats confédérés, suivant leur proportion de contribution aux dépenses communes. On a recours à cette imposition extraordinaire quand le budget de l'empire est en déficit. D'après le ministre des finances les nouvelles taxes devaient rapporter les recettes suivantes : l'eau-de-vie 100 millions, le tabac 77, la bière 100, le vin 23, les successions 92, l'électricité et le gaz 60, les insertions 33, en tout 475 millions. Quelques-uns de ces impôts sont naturellement fort impopulaires. Celui sur le tabac, sur les cigares à bon marché fumés surtout par la masse ouvrière, est un de ceux-là. L'impôt sur la bière, qui frapperait surtout l'Allemagne du Sud, y soulève une opposition formidable. Il y a vingt ans, on prétend qu'il aurait provoqué une révolution. On conçoit que, dans de telles conditions, la tâche du ministre des finances était ardue. Malgré tous ses efforts et ceux du gouvernement, le Reichstag a refusé d'accepter de prime abord les nouvelles lois fiscales. Le débat a été long et mouvementé. Les impôts sur les successions, sur le vin, sur la bière, sur le gaz et l'électricité, sur les insertions, ont été très attaqués et ne paraissent avoir aucune chance de passer. Ceux sur le tabac et l'eau-de-vie seront peut-être la planche de salut du gouvernement. Il semble ressortir de la discussion que les 500 millions demandés ne sont pas absolument nécessaires. L'orateur du Centre, M. Spahn, a soutenu, sans être péremptoirement contredit, que 300 millions pourraient suffire. Le résultat du débat a été l'élection d'une commission chargée d'étudier les projets d'impôts et de faire rapport. Ce n'est pas une victoire gouvernementale.

Le Reichstag a abordé ensuite la discussion générale sur le

budget. Elle a été fort intéressante, et le chancelier de Bülow y a pris une part active, montant plusieurs fois à la tribune. Le 7 décembre, il a prononcé un grand discours sur la situation politique européenne. Il a affirmé les sympathies de l'Allemagne pour la Turquie qu'elle désire voir fortifiée et dont le nouveau régime ne lui inspire aucun éloignement. Relativement à la crise des Balkans, l'Allemagne n'a aucune raison d'y jouer un rôle de premier plan. Elle se tient solidaire de l'Autriche, mais elle n'a pas été informée des desseins de cette puissance avant la Russie et l'Italie. M. de Bülow a déclaré que, d'après les assurances de M. Isvolsky, il n'existe entre l'Angleterre et la Russie aucune convention, ouverte ou secrète, dirigée contre les intérêts allemands. Pour ce qui est de la question du Maroc, elle cache encore bien des difficultés. Le chancelier espère cependant que la bonne volonté de tous les intéressés permettra de résoudre favorablement la reconnaissance de Moulay-Hafid et les problèmes à venir. Au sujet de l'incident de Casablanca, tant que le gouvernement allemand devait admettre que les fonctionnaires français avaient, sans discussion possible, empiété sur les attributions des autorités consulaires allemandes, il devait demander une expression préalable de regrets. Quand la lecture du rapport de l'officier français établit qu'il y avait sujet à contestations, le gouvernement allemand n'avait plus aucune raison de demander équitablement des excuses préalables. Il ne restait plus qu'à donner à l'incident une solution honorable pour les deux parties. C'est ce qu'on a fait. La solution n'est pas un échec de la politique allemande. Elle est seulement le triomphe de la raison.

Le ton général du discours de M. de Bülow a été très pacifique. Relativement à la conférence projetée des puissances européennes, il a prononcé les paroles suivantes: "Je partage l'avis exprimé récemment par le ministre britannique des affaires étrangères, à savoir qu'une conférence sur la question balkanique pourrait provoquer soit un grand apaisement, soit une grande surexcitation. Nous espérons que la paix de l'Europe ne sera pas troublée. Ceux qui désireraient peut-être la troubler sont trop faibles pour cela, et ceux qui seraient assez forts pour la troubler n'ont aucune raison de le vouloir."

“Je le répète: Notre politique est simple et claire. Nous sauvegardons nos propres intérêts, nous nous tiendrons fidèlement aux côtés de nos alliés et, en harmonie avec les désirs de cette assemblée et du peuple allemand, nous appuierons tous les efforts qui tendent au maintien de la paix.”

Au cours de ce débat, quelques orateurs ayant signalé l'énormité du budget de la marine, et exprimé le désir de voir limiter les armements navals, le chancelier a pris de nouveau la parole. Il a déclaré que lui aussi souhaiterait beaucoup l'établissement de cette limitation, mais en dépit de toutes les conventions, les difficultés pratiques resteraient bien considérables. Où seraient les bases de comparaison? Serait-il possible d'établir une séparation entre les intérêts légitimes et les intérêts non justifiés, d'apprécier la croissance des intérêts, d'escompter la valeur des ententes? L'Allemagne, au point de vue stratégique, est située à l'endroit le plus faible de toute l'Europe et même des cinq parties du monde. “On a dit dans cette Chambre, a ajouté M. de Bülow, que notre situation extérieure laissait à désirer; elle s'empirerait encore du moment que nous réduirions nos armements”. Faisant de nouveau allusion à la crise des Balkans, il a fait, en terminant, cette déclaration catégorique: “Nous sommes avec l'Autriche-Hongrie, et nous ne voulons laisser subsister aucun doute touchant le caractère inébranlable de cette alliance”.

Pendant que ces débats constitutionnels et budgétaires se poursuivent au Parlement, l'empereur semble enveloppé de réserve et de silence. Il a paru en public pour la dernière fois, il y a environ quatre semaines, lors de la célébration du centième anniversaire des libertés commerciales de la ville de Berlin. En réponse au bourgmestre de la capitale, Guillaume II a lu ce jour-là un discours où l'on a beaucoup remarqué ce passage:

“J'ai la ferme confiance que le lien de fidélité et d'affection qui a, de tout temps, dans notre patrie, attaché le roi et les citoyens, le prince et le peuple, se montrera toujours insoluble. Si, d'après votre chanson prussienne, le soleil ne peut toujours briller, et s'il faut qu'il y ait des jours sombres, il ne faut pas que les nuages qui s'élèvent jettent jamais leur ombre entre moi et mon peuple, comme pour nous séparer.”

C'est le 21 novembre que cette célébration a eu lieu, et depuis cette date l'empereur est resté dans la retraite la plus absolue. Lui dont les déplacements étaient presque continuels, il n'a pas bougé du château de Potsdam pendant un mois, ce qui est tout à fait extraordinaire. On a même prétendu qu'il souffrait d'une dépression nerveuse très accentuée, à la suite de la crise déterminée par la publication de son trop fameux entretien. Cependant cette rumeur a été démentie. Naturellement les journaux allemands continuent à s'occuper beaucoup de la personnalité et de la mentalité de leur empereur. Une publication intitulée la *Reinische Westphalische Zeitung* a publié sous le titre *Empereur et impérialisme*, un article que plusieurs autres feuilles ont reproduit. En voici un passage caractéristique :

“Il est facile de discerner maintenant, après vingt années d'actions et de discours, le caractère et les facultés spéciales de Guillaume II. Il a l'esprit large, mais superficiel. Il s'occupe de beaucoup de choses à la fois : politique, armée, flotte et archéologie ; il prêche, il compose, il peint ; Goethe et Michel-Ange échoueraient devant pareille tâche.

“Guillaume II manque de profondeur d'esprit et ne possède pas la faculté de penser logiquement et avec perspicacité. Il voit, comme Frédéric-Guillaume IV, tout dans une chambre noire, c'est-à-dire la tête en bas.

“Ce qui lui manque surtout, c'est le simple bon sens qui fait dégager tout de suite la partie essentielle d'une affaire. Du côté anglo-guelfe, il paraît avoir hérité de Guillaume III d'Angleterre et de Georges IV d'Angleterre une présomption suffisante qui n'est pas de mise au vingtième siècle.

“Tel est le résultat de vingt années de règne : l'abandon de l'empire allemand, son isolement et son encerclement.”

Il est indéniable que le prestige de l'empereur allemand a subi une rude atteinte, et que l'empire lui-même occupe, dans l'appréciation de l'Europe, une situation moins enviable qu'il y a deux mois.

\* \* \*

La session du parlement français a offert moins d'intérêt que celles des parlements allemand et anglais. Après un long débat,

la Chambre des députés a voté par 330 voix contre 201 le maintien de la peine de mort. Ce résultat a été obtenu malgré les efforts du garde des sceaux, M. Briand, qui avait parlé en faveur de l'abolition ; et il a été salué par les applaudissements des trois-quarts de la Chambre. La discussion du budget de la marine a démontré que la puissance maritime de la France n'est plus ce qu'elle a été autrefois. Sous l'administration néfaste de MM. Pelletan et Thomson principalement, la flotte française a baissé d'une manière alarmante comme efficacité. Les accidents se sont multipliés, le désarroi et l'incurie sont devenus la règle générale, et les révélations les plus déplorables se sont fait jour. Tout récemment, un des chefs de l'armée navale, l'amiral Germinet, a eu le malheur de montrer trop de franchise dans une interview et de laisser connaître les défauts indéniables qu'il a constamment sous les yeux. Aussitôt le ministère l'a frappé en le relevant du commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée. L'amiral Bienaimé a interpellé le gouvernement à ce propos. Mais le Bloc a docilement appuyé ses chefs, et sanctionné la condamnation du vaillant marin, coupable de voir clair et de parler net.

Dans les milieux académiques on se préoccupe beaucoup des élections qui devront se succéder bientôt pour combler les vides nombreux faits par la mort dans les rangs de ceux que l'on appelle pourtant Immortels. Il y a actuellement six fauteuils vacants, par suite du décès de MM. Emile Gebhart, Ludovic Halévy, François Coppée, Gaston Boissier, le cardinal Mathieu, et Victorien Sardou. Parmi les candidats les plus notables aux palmes vertes, on mentionne MM. Raymond Poincaré, l'ancien ministre, Edmond Haraucourt, Jean Aicard, René Doumic, Mgr de Cabrières, et Edouard Drumont. La candidature de ce dernier fait sensation. Il est incontestablement l'un des premiers publicistes et des plus forts stylistes de ce temps-ci. Mais est-il bien académisable ? Sa redoutable plume a fait tant de cruelles blessures, et transpercé tant de victimes considérables que l'on se demande si les académiciens montreront assez de grandeur d'âme pour le saluer du *dignus es*... On le verra bientôt.

\* \* \*

Et maintenant, chers lecteurs, à l'année prochaine. Lorsque ce numéro de la REVUE CANADIENNE vous parviendra, une année nouvelle aura fait son apparition. Puisse-t-elle apporter à tous santé, paix et bonheur. Bonne et heureuse année!

*Thomas Chapais.*

Québec, 26 décembre 1908.

## Chronique des Revues

SUMMAIRE. — LA FÊTE JUBILAIRE, par *M. Camille Bellaigue*, du *Gaulois* (26 novembre). — LA RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE, par *M. Edouard Trogan*, du *Correspondant* (25 novembre). — LE MARIAGE ET LA FAMILLE, par *S. É. le cardinal Luçon*, de la *Revue catholique des Institutions et du Droit* (novembre 1908). — LES ILLETTRÉS EN FRANCE, par *M. Jules Delafosse*, du *Gaulois* (23 novembre). — LA PEINE DE MORT, par *M. l'abbé Gayraud*, de *l'Univers* (26 novembre). — UNE GRÈVE TYPIQUE, par *Cyr*, de la *Croix* de Paris (décembre 1908). — LES HOMMES DE SCIENCE, LES LÉGISLATEURS ET LES OUVRIERS, par *M. le vicomte d'Avenel*, du *Gaulois* (25 octobre 1908). — CHOSES D'ALSACE, du *Journal de Colmar* (septembre 1908). — LE MIRACLE CANADIEN, de *M. Maurice Barrès*, de l'Académie française.

LA FÊTE JUBILAIRE — par *M. Camille Bellaigue*, du *Gaulois* (26 novembre). — L'année 1908, au point de vue catholique, reste marquée pour l'histoire par trois célébrations magnifiques : les fêtes de Lourdes, le congrès de Londres et le jubilé papal. C'est comme une trilogie sacrée. La Vierge Marie, l'Eucharistie et le Sacerdoce, en trois mots c'est tout l'héritage du Christ. Et il s'est trouvé que tout à la fois en France, en Angleterre et en Italie — les trois pays qui pour des raisons diverses nous tiennent au cœur, à nous Canadiens — cet héritage du Christ aura été au cours de l'année splendidement magnifié. Qu'importe après tout l'âpreté des luttes qui affligent nos temps, puisque le ciel nous accorde de si réconfortantes consolations. La REVUE CANADIENNE publie, dans cette présente livraison, le texte officiel des discours et allocutions qui ont été prononcés à l'Université Laval pour la fête montréalaise du jubilé du pape Pie X. Mais il nous a semblé qu'un écho des fêtes romaines serait bien à sa place, quand même, dans notre actuelle chronique des revues. D'autant mieux que, au cours des deux derniers mois, les revues et les journaux du monde catholique ayant rivalisé de zèle pour raconter les splendeurs de ces fêtes papales, nous n'avons que l'embarras du choix. De tout ce que nous avons lu, nous avons voulu retenir pour nos lecteurs cette belle page de *M. Camille Bellaigue*, qui joint à la précision du compte rendu

l'émotion de la plus haute éloquence. C'est la dernière partie de l'article que le distingué écrivain donnait au *Gaulois*, à la date du 26 novembre, dix jours après les grandes fêtes romaines du 16.

Plus sensible d'autres fois à la magnificence, écrit M. Bellaigue en parlant de la messe jubilaire de Pie X, j'admire cette fois davantage le recueillement et la piété. Celle-ci fut extraordinaire et le Saint-Père lui-même en témoignait, le lendemain, son contentement. Pie X, on le sait, défend qu'à Saint-Pierre on l'acclame. Il ne permet pas — telles furent, assure-t-on, ses propres paroles — qu'on applaudisse le serviteur dans la maison du maître. Assis, et non point, comme Léon XIII, à demi-dressé sur la *sedia*, bénissant d'une main moins haute et d'un geste moins large, autant Léon XIII en quelque sorte semblait s'élançer hors de soi-même, autant Pie X au contraire s'y retire et s'y réfugie. Grave, portant sur son front le sceau d'un grandiose et douloureux destin, il passe, dans le souffle et le bruissement des mouchoirs que des milliers de mains agitent; il passe au-dessus d'une foule muette, mais houleuse, mais frémissante, dont l'émotion contenue avec peine et la rumeur profonde a sa puissance et sa beauté. — Le Pape est descendu de la *sedia*. Dans l'espace compris — et réservé, comme le saint des saints — entre l'autel et le trône, les rites augustes s'accomplissent. Tout est noble, émouvant: les gestes et les attitudes, les intonations et les prières. Tantôt ce sont des allées et venues majestueuses; tantôt, plus solennelles encore, de longues immobilités. A mesure que la messe s'avance, le Pontife se recueille et s'absorbe davantage. Il se fait à lui-même, en lui-même, une solitude sacrée. *Sacerdos magnus, sacerdos in aeternum*, toutes les appellations de la liturgie ne sauraient exprimer la grandeur sacerdotale dont Pie X, au moment de la consécration, parut enveloppé. Avec une tendresse, une tristesse infinie, il semblait, en sacrifiant, s'offrir et s'immoler lui-même. — Du haut de la coupole ont sonné les trompettes d'argent et, pour la douceur exquise de leurs sons, l'on oublie la médiocrité de ce qu'elles sonnent. Enfin, deux hauts dignitaires, à pas lents, s'avancent tout à tour vers le trône pontifical. L'un porte l'hostie voilée de soie blanche, l'autre le sang divin avec le chalumeau d'or, et Celui devant qui tout homme s'agenouille attend et reçoit Dieu à genoux. — Cinquante mille personnes, dit-on, remplissaient alors Saint-Pierre de leur silence. Disons mieux: cinquante mille âmes, car en un tel moment, il n'y a pas un de nous, fût-ce le plus incertain, le plus incrédule même, qui par l'âme surtout, par l'âme seule, ne se soit déjà senti vivre, et de la vie éternelle. — Que n'étaient-ils avec nous, ceux-là — puisqu'il en existe de tels — à qui Pie X paraît trop simple et trop familier! Ils auraient confessé sa grandeur et vraiment sa gloire. Ailleurs encore qu'à Saint-Pierre, au cours des audiences diplomatiques qui précéderent la cérémonie du 16 novembre, elles me sont, l'une et l'autre, apparues. J'ai vu des ambassadeurs, vieillis dans "la carrière" et dans les dignités éminentes, courber un front pâle devant ce Pontife, le haranguer d'une voix tremblante et plus d'une fois brisée par un sanglot. — Lui-même, bienveillant mais auguste, avec quelle grâce, avec quelle noblesse, ne savait-il pas les recevoir, les écouter et leur répondre: Surtout je me rappelle ses paroles aux envoyés d'une république éloignée mais fidèle, et dans quel esprit, admirable de fermeté et de largeur, il sut accorder, suivant la doctrine éternelle de l'Eglise, les droits de César avec les droits de Dieu. "Allez, dit-il en finissant, et, de retour dans votre patrie, souhaitez-lui de notre part, de servir toujours de modèle aux républiques latines." — A cet derniers mots, à l'ac-



cent, au regard du Saint-Père, je compris — trop bien — de quelle autre république, latine également, il déplorait l'abstention injurieuse et le silence impie. Alors, parlant de loin et tout bas à notre patrie absente, je lui dis en mon coeur: "Si tu connaissais, toi aussi, du moins en ce jour qui t'est donné, ce qui ferait ta paix! Mais maintenant, ces choses sont cachées à tes yeux." — Combien de temps le seront-elles encore? Ce jour, propice au repentir, au pardon, nous ne l'avons point saisi. Un autre peut-être ne tardera guère à venir. Le jour où l'Eglise fera sienne la plus pure des héroïnes de France, ce jour-là, favorable entre tous à de saintes réconciliations, faudra-t-il encore hélas! que la France le laisse passer!

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE — par M. Edouard Trogan, du *Correspondant* (25 novembre). — C'est un sujet bien à l'ordre du jour au lendemain du Congrès de Londres. M. Thureau-Dangin, de l'Académie française, vient de publier un volume *Le Catholicisme en Angleterre au XIX siècle*, que M. Trogan apprécie dans sa chronique *Les oeuvres et les hommes*, toujours si intéressante et si bien au point.

Sur la question de nos rapports avec les incrédules, les hétérodoxes et les schismatiques, écrit-il, je ne saurais trop recommander la lecture du petit volume où M. Thureau-Dangin vient de résumer son grand ouvrage sur la *Renaissance catholique en Angleterre*. Cédant, heureusement, aux sollicitations de ses auditeurs, il y a réuni les six conférences qu'il a données sur ce sujet, à l'institut catholique de Paris, le printemps dernier. Pour nos lecteurs qui connaissent déjà à peu près tout l'ouvrage primitif, il n'est point nécessaire de leur faire apprécier une oeuvre dont ils ont goûté la sérénité, l'érudition et la forme achevée. Je leur signale seulement le volume récent, comme un des livres qu'il y a le plus d'intérêt à répandre de nos jours. Sans que l'auteur, dont l'âme est trop catholique pour s'abaisser à des polémiques sournoises, se permette jamais de mêler notre histoire à celle d'Angleterre, le fait seul qu'il a dû raconter et apprécier les débuts, l'accroissement de la renaissance catholique, les divisions intestines, le rapprochement final des promoteurs de ce mouvement, nous apporte des leçons pratiques dont il serait dangereux de ne point tenir compte. Certes, la situation religieuse des deux pays n'est pas ouvertement semblable; mais si l'on ne se borne pas aux apparences, si l'on met d'un côté parmi nous les catholiques vraiment convaincus et pratiquants, et de l'autre non seulement les ennemis, les incroyants, les neutres, mais aussi l'énorme quantité de catholiques qui le sont purement de nom et qui jouent si souvent le rôle néfaste des "amis maladroits", — la situation n'acquiert-elle pas beaucoup d'analogie avec celle de nos voisins? Comme nos coreligionnaires d'outre-Manche, nous avons à convaincre les esprits, à attirer les coeurs, à ne pas décourager les sympathies. Sans doute, nous ne nous heurtons pas spécifiquement aux mêmes

obstacles, mais il y a deux choses dans l'art de guérir: il y a le remède lui-même qui doit être selon l'ordonnance, et il y a la façon de le présenter. Sur cette dernière question de tactique, le livre de M. Thureau-Dangin offre des exemples éloquentes par le succès qu'ils amènent, ou par les difficultés qu'ils expliquent. On en retirerait aisément un manuel de conduite pratique, à l'usage de ceux qui veulent être plus que des catholiques de parade et de routine....

Ne dirait-on pas que ces derniers mots s'adressent beaucoup à nous aussi, les Canadiens français, que les facilités que nous avons de vivre notre foi sans combat et sans lutte ont rendus plutôt routiniers dans les choses de la religion? N'y a-t-il pas au Canada comme en France des catholiques "qui le sont purement de nom et qui jouent souvent le rôle néfaste des "amis maladroits"? Pour apprendre à mieux répandre autour de nous les lumières de la foi, qui dira que le livre de M. Thureau-Dangin ne nous serait pas largement utile à nous aussi?

LE MARIAGE ET LA FAMILLE—par S. E. le cardinal Luçon, de la *Revue Catholique des Institutions et du Droit* (novembre 1908).—La question de la dépopulation en France est effrayante de gravité. Pour la première fois, en 1907, le nombre des naissances a été inférieur (de 20 000) à celui des décès. Le contingent de la mort l'emporte sur celui de la vie! Pendant que l'Allemagne augmentait de 900 000, la France diminuait de 20 000. "En France, maintenant—a-t-on écrit—il y a plus de cercueils que de berceaux. C'est le commencement de la fin. Ainsi doivent périr les peuples qui ont rompu avec les lois fondamentales de la vie!" Pour ceux qui pensent et qui aiment la France, n'est-ce pas terriblement angoissant? Et, tout près de nous, dans la grande république qui porte tant d'étoiles sur son drapeau, le président Roosevelt ne parlait-il pas récemment du suicide de la race? C'est ce sujet pénible à tout patriote français que le cardinal Luçon avait traité en octobre, au 32<sup>e</sup> congrès des juristes catholiques, tenu à Reims, dans un discours absolument remarquable, et c'est ce discours que la *Revue Catholique des Institutions et du Droit* publie *in-extenso*. "A qui la faute, se demande Son Eminence, et qui portera devant

l'histoire la responsabilité de la France dépeuplée?" Et il répond :

La faute, elle est pour une grande part à vous, sectaires de la libre-pensée, qui vous acharnez à détruire les doctrines les plus propres à arrêter le désordre, et qui propagez les théories contre nature qui le favorisent. — Elle est à vous, législateurs mal avisés, qui avez méconnu le caractère sacré du mariage, et qui, en accordant la faculté du divorce, avez porté une atteinte mortelle à la fidélité conjugale et à la stabilité de la famille. — Elle est à vous, aussi, hommes du pouvoir, qui avez démoralisé le pays par les entraves que vous mettiez au bien et par les licences que vous prodiguez au mal. — C'est vous qui porterez devant l'histoire la responsabilité de cet abaissement moral et de cet affaiblissement du pays. Vos propres enquêtes seront là pour constater que ce sont les lois faites par vous qui ont produit les maux dont nous épouvantent vos statistiques.

Puis l'éminent prince de l'Eglise présentait à ses auditeurs le vrai remède à ce grand mal social dans les termes que voici :

A ce grand mal social qui menace la France, non pas seulement dans sa prospérité, mais dans son existence même, les économistes se sont préoccupés de chercher des remèdes; ils ont proposé notamment, la réforme des lois successorales, la concession de quelques privilèges aux familles nombreuses en matière de service militaire et d'impôt, la réserve de certaines faveurs de l'Etat à leur profit, la répression de la débauche de la littérature immorale et obscène. Tous ces moyens sont bons, et l'on ne peut qu'encourager ceux qui travaillent à en obtenir l'application. Mais sans la religion, qu'il me soit permis de le dire, ils demeureront impuissants, ils seront insuffisants. Ils sont extérieurs à la conscience, et tant que la conscience ne sera pas réformée, il ne se fera rien de sérieux, de constant, de général. — La religion, elle, pénètre jusqu'au fond de l'âme, elle atteint la conscience, elle modifie les idées entières qui inspirent les actes de l'homme. Elle met l'homme en présence du devoir, d'un devoir imposé par la plus indiscutable des autorités; et en même temps, elle lui assure, du devoir accompli, une récompense qui dépasse infiniment en valeur et en durée les gênes et les sacrifices qu'il impose. Sous son action, l'obéissance aux lois de l'état conjugal devient une obéissance spontanée, généreuse, parce qu'elle est inspirée par la conviction et encouragée par l'intérêt personnel. En parlant ainsi, messieurs, je ne prétend pas cependant que la religion à elle seule puisse suffire à prévenir ou à guérir tous les maux; je veux dire seulement qu'en elle on trouve le frein le plus puissant des passions, et le stimulant le plus efficace au bien, et que par conséquent bien coupables, ou bien peu intelligents de la nature de l'âme humaine, sont ceux qui systématiquement veulent qu'on se joue de sa bienfaisante influence. Certes, ils sont graves et

difficiles souvent, les devoirs des époux, elles sont lourdes les charges des parents; je comprends, surtout de nos jours où la lutte pour la vie est si âpre et si ardente, les sollicitudes et les inquiétés du chef de famille ouvrière par exemple, qui n'a pour faire face aux besoins de sa maison, que son salaire de chaque jour. Ah! qu'ils ne pensent pas qu'en leur rappelant leur devoir je ne compatisse pas à leurs inquiétudes. C'est précisément parce que j'y compatis, que je voudrait persuader à tous qu'avec la religion seule ils trouveront les lumières, les forces, les consolations qui leur sont nécessaires pour avoir le courage de tous leurs devoirs, et les principes de conduite qui font la dignité, le mérite et le bonheur de la vie. A ceux qui ferment les sources de la vie par un calcul égoïste, pour échapper aux fatigues, aux gênes, aux privations qu'entraînent les familles nombreuses, pour éviter le partage de leur fortune, ou pour assurer à leur héritier le plaisir de vivre sans travailler, elle rappelle que l'union conjugale n'a pas été instituée par le Créateur uniquement pour la satisfaction des sens ou pour l'amusement des époux, et que l'homme a à s'occuper ici-bas d'autres intérêts que ceux de la fortune, d'autres biens que ceux de ce monde. A ceux qu'arrête la crainte trop humaine de charges disproportionnées avec leurs ressources, elle rappelle que nous avons dans les cieux un Père, dont la Providence nourrit l'oiseau du ciel et habille le lys des champs, et qui ne peut manquer de pourvoir aux nécessités de ses enfants. A tous enfin elle fait aimer le devoir, en leur montrant la grandeur de la paternité qui les rend participants de la puissance créatrice de Dieu. Qu'on rétablisse donc les croyances religieuses et d'elles renaîtront les moeurs chrétiennes, et avec les moeurs chrétiennes reparaitra l'observation, par conviction et par amour, des saintes lois du mariage et de la famille.

LES ILLETTRÉS EN FRANCE — par *M. Jules Delafosse* du *Gaulois* (23 novembre). — Malgré l'instruction obligatoire et les progrès modernes, la société contemporaine ne vaut pas mieux que celle de jadis, tant s'en faut. La pédagogie officielle en France subit une singulière déconvenue. Il y a douze mille illettrés dans le contingent militaire de l'année. Douze mille, c'est un chiffre! Et parmi les lettrés, un officier ayant eu l'idée d'interroger les recrues de sa compagnie, en a obtenu les réponses les plus typiques, par exemple: Jeanne d'Arc serait une reine de France brûlée par les Prussiens. — Austerlitz aurait été un ambassadeur de Napoléon. — L'Algérie serait un pays chez les zouaves. — Victor Hugo aurait inventé le vaccin. — Napoléon serait un port dans les îles. — Et le Canada enfin serait un bois rare avec lequel on fait des cannes! — M. Delafosse donne de ce désolant résultat plus d'une raison. Les programmes scolaires

sont trop chargés. Les maîtres de la troisième république ont le goût de l'enflure trop prononcé. L'instruction souvent n'est pas assez proportionnée à l'état de chacun. Et puis, il y a cette autre raison, sur laquelle il insiste à bon droit : il faut au vrai pédagogue la "vocation". Les politiciens que sont tous les maîtres d'école de France, ou à peu près, n'ont pas ce dévouement à la cause qu'il leur faudrait. Et le distingué publiciste conclut ainsi :

Il est un principe qui a cours, même dans l'Université : c'est que pour faire un bon instructeur de l'enfance et de la jeunesse, il faut avoir la vocation pédagogique. Or, cette vocation est devenue fort rare. Le fonctionnarisme en a tari la source. Avant le vote des lois qui ont laïcisé les écoles d'Etat et proscrit la concurrence, la vocation était la seule inspiration des Frères et des Religieuses qui enseignaient les enfants du peuple, et les concours alors institués entrèrent les écoles laïques et les écoles congréganistes en portaient bon témoignage. La supériorité de celles-ci s'est partout et toujours affirmée avec un indiscutable éclat, et cette expérience démontrait clairement que le diplôme ne remplace pas le dévouement.—C'est en cela qu'éclate, en effet, la différence des deux méthodes et l'inégalité des résultats. Le congréganiste se vouait à l'enseignement par esprit d'abnégation. C'est une inspiration religieuse qui le conduisait du sacrifice à la récompense. L'école pour lui n'était pas une carrière ; c'était une oeuvre pieuse, et il s'y dévouait, parce qu'il la savait tout ensemble utile aux hommes et agréable à Dieu. Au contraire, l'instituteur d'Etat ne voit dans l'école que son gagne-pain. Il enseigne pour vivre et, quelles que soient ses vertus professionnelles, elles n'égaleront jamais celles qui naissent du sacrifice de soi-même, de la charité chrétienne et de l'aspiration vers Dieu. De là venait la supériorité consacrée des écoles congréganistes. Là, les maîtres ne se contentaient pas de donner l'enseignement ; ils savaient l'entourer de cette sollicitude éveillée, de ces soins presque maternels qui le font pénétrer plus avant dans l'esprit de l'enfant et l'y fixent solidement. — Nous assistons, en somme, à une faille générale de la pédagogie républicaine. Elle a multiplié les modes et les foyers d'enseignement, et l'ignorance est la même partout. Le collégien qui prend, au sortir de ses études, une des variétés du baccalauréat qu'on a subdivisé tout exprès pour sa commodité, ne sait plus ni grec, ni latin, ni lettres, ni sciences ; il jouit, comme dit l'autre, d'une ignorance encyclopédique, et voici que les écoliers de l'enseignement primaire prennent le Pirée pour un homme. Cependant la Chambre est pleine de régénérateurs à la mode jacobine qui ont augmenté le budget de l'instruction publique de deux cent cinquante millions, et qui s'en vantent !

LA PEINE DE MORT — par *M. l'abbé Gayraud*, de l'Univers (26

novembre).—M. Jaurès avait dit à la Chambre des députés—lors de la discussion qui s'est terminée par le maintien de la peine de mort à 129 voix de majorité—que la peine capitale est opposée à la foi chrétienne pour cette double raison qu'elle suppose le criminel incapable de relèvement moral tandis que la foi enseigne que tout pécheur peut se réhabiliter. C'est là un sophisme, répond M. l'abbé Gayraud. D'abord parce que le pouvoir pénal que possède l'autorité publique ne dépend pas du tout du relèvement moral des criminels, mais uniquement du droit de maintenir l'ordre et d'assurer la sécurité des citoyens. Et puis, ajoute M. l'abbé Gayraud, M. Jaurès a tort de tirer de la doctrine catholique de la possibilité du relèvement moral cette conclusion qu'il ne faut jamais punir de mort. Et il écrit cette belle page :

Le ministère du prêtre, qui accompagne jusque sur l'échafaud le malheureux condamné afin de lui offrir le baiser du pardon de la bouche du Christ et le relèvement devant Dieu par le repentir sacré, c'est l'acte de foi dans la sanctification toujours possible du criminel par la vertu rédemptrice du sang innocent versé sur le Calvaire. Mais qu'y a-t-il dans ce geste, dans cette démarche qui soit en contradiction avec le pouvoir du glaive reconnu à l'autorité publique? Est-ce que le droit individuel de tuer un malfaiteur dans le cas de légitime défense, ou le droit social de repousser par la force des armes les injustes assaillants de la patrie, seraient contraires à l'esprit du christianisme? Ceux-là seuls ont osé le soutenir qui voulaient que la loi de Jésus-Christ détruisît les droits primordiaux de la personne humaine et de l'organisme social. Mais l'Eglise n'accepte pas que la révélation divine qu'elle représente passe pour être antirationnelle, ni que l'ordre surnaturel, dont elle se proclame le héraut et l'agent, soit subversif des institutions logiquement fondées sur l'essence des choses. Tout au contraire, elle affirme que la foi respecte la raison et la grâce de Dieu la nature de l'homme. Tel est le vrai point de vue chrétien dans cette rencontre de la miséricorde évangélique et de la justice humaine au pied d'un échafaud.

Il ne faudrait pourtant pas conclure d'autre part, continue le collaborateur de *l'Univers*, que les catholiques soient obligés de voter pour la peine capitale. S'ils jugent que l'intérêt de l'ordre social l'exige, ils ont droit de le faire; mais ils peuvent aussi penser librement que de nos jours ce châtement irréparable n'est plus nécessaire à la protection des citoyens.

Ils peuvent se prononcer tout à l'aise pour la mise des criminels hors d'état de nuire et en même temps pour le respect social de la vie humaine, soit qu'ils estiment que la mort du coupable n'est plus de notre temps une nécessité rigoureuse de la conservation de la société, soit que la valeur d'intimidation et la force refrénante de cette peine leur paraisse contestable, soit encore qu'ils songent à l'erreur judiciaire toujours possible et qu'ils veulent éviter à la loi humaine la tache et l'horreur du meurtre d'un innocent. L'Eglise a toujours rejeté de son code pénal l'effusion du sang humain : *Eccelesia abhorret a sanguine*. C'est un idéal de justice qu'il ne saurait être interdit de souhaiter à une société de chrétiens.

UNE GRÈVE TYPIQUE — par *Cyr*, de la *Croix* de Paris (décembre 1908). — L'Eglise qui a ainsi horreur du sang est aussi l'amie de l'ordre. Les grèves et les révolutions à ses yeux se légitiment rarement. C'est ce qu'on expliquera jamais trop aux populations ouvrières, non pas certes pour les engager à laisser méconnaître leurs droits, mais pour les inviter à recourir le plus possible aux moyens pacifiques. Une grève vient de se déclarer à la confédération générale du travail—la C. G. T. comme ils disent—de Paris qui en dit long sur la sincérité des chefs du mouvement gréviste. "Dans ce sanctuaire où se prêche l'émancipation universelle, dans ce foyer d'où la liberté ouvrière doit rayonner sur le monde, dans ce centre de l'agitation qui doit affranchir le prolétariat de toutes les servitudes", l'on a vu, ô ironie des choses, les ouvriers salariés du capital anticapitaliste recourir à la grève pour conquérir les mêmes avantages que leurs patrons réclament constamment pour les autres ! Qu'est-ce à dire ? sinon que sous l'écorce des mots sonores, chez les chefs du mouvement gréviste, l'âpre instinct de domination demeure toujours. Comment se fait-il, se demande *Cyr*, que les ouvriers subissent le joug de ceux qui veulent apparemment les affranchir de tout joug ? Et il répond comme suit :

Mais alors, pourquoi, direz-vous, les ouvriers subissent-ils un tel joug et se rangent-ils sous cette discipline de fer ? C'est bien simple. Il y a quelque chose de pire que le syndicalisme le plus sévèrement discipliné : c'est l'individualisme. L'ouvrier a une peur instinctive de l'isolement. Il sent, au-dessus de sa tête, une épée de Damoclès toujours suspendue : le chômage. Et le chômage, pour lui, ce n'est point une question d'un peu plus ou d'un peu moins de bien-être ; il ne s'agit pas d'un superflu qu'il faudra peut-être restreindre, ni même d'un nécessaire partiellement menacé : c'est *tout le néces-*

*saire* dans ses plus strictes exigences qui est en jeu presque aussitôt quand survient, pour une cause quelconque, l'arrêt du travail. Cette vision perpétuelle du problème de la vie, cette question essentielle du pain quotidiennement à l'ordre du jour, lui fait peur. Et d'instinct il cherche autour de lui des aides éventuelles, des sympathies, des mains fraternelles qui le soutiendront à l'heure toujours possible de la détresse. Il sait de plus que, si le capital est le fournisseur nécessaire de son travail, il en est aussi le concurrent. L'un et l'autre ont des intérêts communs, certes, mais aussi des prétentions rivales, comme il en existe toujours entre celui qui vend et celui qui achète. Et cela aussi fait sentir à l'ouvrier la nécessité de sortir de l'individualisme, de s'unir à ceux qui ont les mêmes intérêts que lui, en un mot, de se syndiquer. Voilà pourquoi les masses ouvrières inclinent de plus en plus vers le syndicalisme: elles obéissent à un besoin légitime et naturel. Et leur peur instinctive de retomber dans l'impuissance individualiste et dans l'isolement est telle qu'elle leur fait subir avec une résignation touchante toutes les avanies que leur prodiguent les politiciens socialistes, les insultant par le luxe et le bien-être de leur arrivisme, ainsi que les tyrans de la C. G. T. avec leur discipline de fer. Ils peuvent un instant secouer leur joug et se mettre en grève, mais ce n'est qu'une velléité, et ils se hâtent bientôt de courber le front et de rentrer dans le rang.

LES HOMMES DE SCIENCE, LES LÉGISLATEURS ET LES OUVRIERS — par M. le vicomte d'Avenel, du *Gaulois* (25 octobre 1908). — Sous un autre titre: *Berthelot et la C. G. T.*, mais en établissant un très ingénieux rapprochement entre les savants, les parlementaires et les travailleurs—ce qui justifie notre titre—M. d'Avenel fait le procès des utopies de la confédération générale du travail, c'est-à-dire du socialisme, tel que prêché par M. Jaurès. Rien de plus saisissant. L'erreur fondamentale du système est ainsi mise au point dans la conclusion de l'article que nous citons:

Ces novateurs si hardis ont, sur le prix du travail, les opinions naïves du moyen-âge. Ils agissent comme si la société humaine se composait de deux catégories de personnes: les unes qui travaillent, les autres qui font travailler. Ils ne s'aperçoivent pas que nous sommes tous sans exception producteurs et consommateurs. Ils croient que les ouvriers, à la condition d'être unis et résolus, peuvent se rendre maîtres de leur gain; qu'en faisant hausser le salaire en francs et en centimes, ils peuvent augmenter leur aisance, semblables à des enfants qui se figureraient élever la température en faisant monter le thermomètre avec leur pouce. Ils paraissent ignorer d'ailleurs que les salaires sortent de leur propre poche, qu'ils se les payent effectivement les uns aux autres; les patrons n'étant à cet égard que des agents de distribu-



tion. Ils s'irritent de l'inégalité pécuniaire qu'on a omis de détruire parmi les hommes, et se flattent de la faire disparaître, lorsqu'au contraire elle augmente par une force invincible avec le développement de l'aisance, de l'épargne et des entreprises et contribue à l'accroissement des *salaires réels*, c'est-à-dire des marchandises variées qui s'échangent contre une journée de travail.

Mais auparavant, dans le corps de l'article, l'écrivain du *Gaulois* avait parfaitement exposé que ce n'est ni le législateur, ni l'ouvrier qui créent la richesse et ont produit la transformation matérielle dont l'un et l'autre—comme d'ailleurs le reste des humains—ils profitent.

Ce qui a révolutionné l'ensemble des prix du coût de la vie durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, c'est l'action de la science, sans qu'il y eût d'ailleurs autre chose qu'une coïncidence entre le développement des chemins de fer et l'avènement de Napoléon III, pas plus qu'il n'y avait eu de lien au quinzième siècle entre la politique de Louis XI et l'invention de l'imprimerie, et pas plus qu'il n'y en a présentement entre la découverte de l'aviation et la présidence de M. Fallières. Si les Berthelots et autres bien-faisants magiciens par douzaines, sur la surface du globe, n'avaient pas créé de nouvelles substances, de nouvelles machines, de nouveaux procédés, les Parlements auraient pu délibérer à la vitesse de cinq lois à l'heure, nous serions exactement dans la même situation matérielle où nos pères étaient il y a cent ans. Nous n'aurions pas un kilo de pain ni une chemise de plus qu'eux. Nous aurions changé de gouvernement et peut-être d'âme, mais nous n'aurions pas changé de manière de vivre. Nous serions une démocratie, socialiste si l'on veut, mais éclairée à la chandelle; l'électricité n'ayant rien à démêler avec le socialisme.

Cette transformation matérielle, où le législateur n'a joué aucun rôle, l'ouvrier n'en est point l'auteur. Pour exciter la haine des bras contre les têtes, on dit aux premiers: C'est vous seuls qui avez tout créé; vous êtes les artisans de toutes ces richesses que possèdent quelques-uns; donc ceux-ci vous les ont volées. Pourtant cette masse de travailleurs n'a rien créé du tout. C'est un outil, une force inerte. Le seul "auteur" est celui qui conçoit l'idée, qui dresse le plan, qui dirige les forces; sans lui la foule ouvrière ne ferait, ne pourrait et ne serait rien, rien que ce qu'était l'homme primitif, l'homme des cavernes, qui chassait et pêchait pour ne pas mourir. Le "créateur" qui serait fondé à se plaindre, à protester contre le spéculateur ou le patron enrichi, ce n'est pas le manoeuvre exécutant, l'homme de peine, qui profite de la confection de ces richesses nouvelles dans son bien-être et ses salaires accrus, c'est l'homme de science, invisible générateur de cette vie progressive, père des machines, des substances et des inventions, dont l'application pratique profite le plus souvent à autrui. Celui-là, pourtant, ne se plaint pas.

CHOSÉS D'ALSACE —du *Journal de Colmar* (septembre 1908).  
 —Les choses d'Alsace nous intéressent toujours au Canada. Eux aussi, les fidèles d'Alsace, ont gardé leur coeur à la France. Mais, entendons-nous : à la *vraie* France, pas à *l'autre*, pas beaucoup du moins. A Einseilden, en Suisse allemande, des prêtres alsaciens, rencontrés au hasard d'un voyage, nous disaient : "Malgré nos malheurs et notre culte sincère pour tout ce qui rappelle les gloires de notre France, comment voulez-vous que nos populations croyantes désirent passer sous la garde de cette détestable république où l'on bafoue, où l'on chasse tout ce qui nous est sacré plus que la vie? Ah! s'il s'agissait de l'ancienne France!" Et c'est à quoi nous pensions en lisant l'article du *Journal de Colmar*, dont nous voulons publier ici un extrait. Certes les Alsaciens n'ont pas trop à se louer ni à être trop contents des Allemands. Mais ils ne pensent guère, d'autre part, à re-devenir Français légalement. Ils voudraient se gouverner eux-mêmes. Et si, comme les Canadiens, ils jouissaient du *self-government*, on verra par les lignes qui suivent qu'ils se déclareraient satisfaits.

A ceux donc qui l'interrogeaient, le journaliste du *Journal de Colmar* raconte qu'il répondait ainsi, lors du congrès interparlementaire de la paix, l'été dernier :

Contents et satisfaits, nous n'avons guère raison de l'être. L'Allemand, vous pouvez le constater, est charmant chez lui, il devient généralement insupportable chez les autres. Vous le voyez ici aimable, prévenant, s'appliquant à vous parler dans votre langue, tout prêt à vous faire le sacrifice de ses habitudes les plus chères pour vous faire plaisir. Chez nous, il est hautain, hargneux, uniquement soucieux de faire valoir son autorité et d'inspirer la crainte. Il cherche à gagner vos sympathies, et cela par toutes sortes d'attentions délicates, il s'aliène les nôtres par des procédés contraires. Pour être juste, je ne généraliserai pas; mais enfin je vous donne bien la note d'ensemble. On nous gouverne, comme on régit une caserne. Ce n'est pas la soumission affectueuse qu'on cherche à implanter à force de bienveillance, mais l'obéissance passive obtenue par l'intimidation. Aux bancs du gouvernement, nous trouvons des hommes remplis de bonne volonté; mais plus on descend l'échelle administrative, et plus l'esprit impératif et étroit du sous-off prend le dessus. Au lieu de nous laisser vivre à notre guise sous la protection des lois, on nous embête par mille petites ordonnances niaises et tracassières. Le pan-germanisme fleurit dans les parterres de notre administration, où d'aucuns sont assez disposés à nous considérer comme les nègres

du Cameroun. Depuis plus de vingt ans nous réclamons et nous méritons l'autonomie. Il y a cinq ans à peine qu'on a daigné nous affranchir de la dictature. L'Alsacien-Lorrain est bon enfant. Cependant, quand on l'ennuie sans motif il rouspette, et quand on l'écorche, il hurle. Ce qu'il demande, c'est un peu d'air et de liberté. Il voudrait, et personne ne saurait lui en faire un reproche, se gouverner et s'administrer lui-même. Le régime des colonies ne saurait lui suffire. Que Messieurs les Prussiens fassent chez eux ce que bon leur semble, mais qu'ils nous fichent la paix chez nous, où on a, heureusement, des goûts différents des leurs.

Et M. le journaliste continue plus loin :

D'ailleurs, il est inutile de dévider davantage le rouleau. Mes lecteurs habituels savent trop bien ce que s'y trouve pour que je prenne la peine de leur en dire davantage. Qu'il me suffise de constater l'excellent accueil que l'exposé de nos revendications si justes et si naturelles trouvait auprès de tous mes interlocuteurs étrangers: "Comment, ce n'est que cela que vous demandez et on ne vous l'accorde pas!" disaient-ils tous en chœur. Hélas! ce n'est que cela et nous attendrons encore longtemps sous l'orme, et nous devons arracher morceau par morceau des bribes de liberté à des gens qui s'imaginent avoir la mission de tout dominer. Faut-il tirer maintenant une conclusion pratique de ce que je viens d'exposer? Cette conclusion, la voici: nous n'usons pas suffisamment de la presse étrangère. Nous ne renseignons pas assez abondamment sur notre situation intérieure ceux dont l'opinion pourrait exercer sur les gouvernements confédérés une pression efficace. Au dehors on ignore tout de l'Alsace-Lorraine: et sa constitution bancaire, et les procédés de son administration, et les rivalités entre deux populations vivant côte à côte sans se compénétrer, et les mesures mesquines prises pour nous ravir nos souvenirs historiques, nos traditions, l'usage si profitable de deux langues et de deux cultures. La question d'Alsace-Lorraine en est là pour le moment et cette question, envisagée à ce point de vue, a un intérêt qui déborde nos frontières. —"Êtes-vous satisfaits?" nous demandent-ou.—"Eh bien! nous ne le sommes pas, avons-nous le droit et le devoir de répondre dans les journaux et dans les revues de ceux qui anxieusement nous interrogent à l'étranger. Nous ne le serons que le jour où nous formerons une nation jouissant des mêmes droits et des mêmes privilèges que les peuples allemands, le jour où nous serons réellement chez nous, où nous nous gouvernerons nous-mêmes."

LE MIRACLE CANADIEN—de *M. Maurice Barrès*, de l'Académie française (12 décembre 1908).—Enfin, je me reprocherais sûrement de ne pas citer ici, afin de la fixer dans nos annales locales, l'étude attachante et si émue que *M. Maurice Barrès*, de l'Académie française, consacrait naguère à ce qu'il appelait lui-

même le *miracle canadien* ! Tous nos journaux quotidiens ont reproduit cette page sympathique et de façon générale si juste ; mais il importe de la conserver pour l'avenir et notre REVUE CANADIENNE est bien faite pour cela. Quelques erreurs de détails—à distance, cela se comprend—donnent à l'article de M. Barrès une note personnelle qui témoigne de sa sincérité. Ces détails, nos lecteurs les corrigeront facilement. Par exemple, ce n'est pas Casgrain mais Tanguay qui a établi la généalogie des familles canadiennes, et ce ne sont pas surtout Casgrain et Tanguay mais bien plutôt Garneau qui a écrit l'histoire de nos origines. Malgré ces erreurs, voyez comme l'article, dans son ensemble, sonne juste la note catholique et française.

Nous interrogeons avec une vive sympathie tous ceux d'entre nous qui viennent de visiter le Canada : "Que font-ils, nos cousins de là-bas ? Pensent-ils à nous ? Sont-ils heureux ?" Et pour les mieux connaître, pour les suivre avec un sentiment amical plus intime, j'ajoute : "A quoi rêvent-ils ?"

M. Frédéric Jamez m'apporte le livre de leurs rêves, une anthologie de leurs poètes. J'y trouve les accents de chez nous. Les aînés s'y souviennent de Chateaubriand, de Lamartine, de Béranger et de Hugo ; les plus jeunes ont lu Leconte de Lisle, voire Verlaine et Mallarmé.

On peut presque dire le jour où cette poésie naquit. C'est en 1855, quand apparut à Québec la corvette la *Capricieuse*... Depuis qu'avait disparu à l'horizon la dernière galère de Louis le bien-aimé, on n'avait pas vu un seul navire de guerre français dans les eaux du Saint-Laurent. L'arrivée de celui-ci souleva une prodigieuse émotion, qu'un libraire de Québec, Octave Crémazie, fixa dans la chanson fameuse du vieux soldat canadien. La *Capricieuse* parut avoir apporté la poésie avec elle.

A dire vrai, l'on ne saurait affirmer que le Canada introduise dans notre littérature une note poétique nouvelle ; mais il parle français, et cela, c'est d'une vraie poésie. Oui, qu'il y ait là-bas des jeunes hommes pour inscrire leurs sentiments et leurs pensées dans le rythme de nos vers, voilà qui tient du miracle.

\* \* \*

Ces Normands, ces Poitevins, que nous abandonnions, voilà un siècle et demi, sur les rives du Saint-Laurent, refusèrent de parler la langue des vainqueurs. Les mères ont continué d'endormir les enfants avec les chansons de la vieille France ; les curés, indéfiniment, prêchent leurs ouailles, comme ils l'eussent fait dans un village de notre Ouest ou de la Basse-Normandie... Et pourtant ce qu'on a constaté en Alsace et en Lorraine, après l'annexion, s'était produit là-bas d'une façon plus générale. Ce qu'il y avait de cultivé,

de distingué, d'un peu riche, le plus grand nombre des dirigeants et des autorités sociales avaient quitté cette terre qui n'était plus la patrie... Ceux qui restèrent après l'abandon, ce furent des paysans, des chasseurs, quelques soldats. Ces petites gens ont tout sauvé.

C'est qu'ils étaient d'excellente race. Le savant abbé Casgrain a établi la généalogie des familles canadiennes. La plupart prennent leur souche dans notre réaliste Normandie et dans le raisonnable Poitou. Peu de Celtes au Canada. A Dieu ne plaise que l'on médise des Celtes ! Mais cette héroïque et profonde Bretagne peu disposée à l'entente, à la subordination, et pour tout dire peu sociale, demeure le pays de l'individualismereveur et des clans. L'homme de Normandie apportait au Nouveau-Monde une robuste volonté de vivre, sa ténacité, sa discipline, son esprit des affaires, supérieur, m'assure-t-on, à celui des Anglais et des Yankees.

Ajoutez à cela que la Compagnie de Jésus, qui s'était chargée du soin de peupler la colonie, ne recruta pour l'émigration que des éléments de choix, d'une parfaite santé physique et morale. Après un siècle et demi écoulé, cette intelligence pratique qui organisa l'émigration fait éclater son bienfait. De ces soixante mille François vigoureux, qui peuplaient le Canada en 1763, est sortie une population de près de trois millions d'hommes, aujourd'hui bien vivants. Et sans négliger la valeur propre des ouvriers, je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ici l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire.

Au Canada, pendant longtemps, les Anglais affectèrent de mépriser ce débris de population française, qu'ils n'avaient pu achever sur place. Ils témoignaient à l'égard de nos Franco-Canadiens les sentiments que nous leur avons connus envers les paysans de l'Orange et du Transvaal. En 1857, lord Durham pouvait dire encore : "Les Franco-Canadiens ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature." Ce mépris n'est plus de saison. Notre Canada possède une littérature complète, pourvue de tous ses organes.

Les abbés Casgrain et Tanguay ont écrit l'histoire des origines de la colonie; Philippe Aubert de Gaspé a rassemblé les traditions qu'il avait recueillies dans son enfance et sa jeunesse de la bouche des vieilles gens qui avaient encore connu le temps où la France était maîtresse là-bas; Gérin-Lajoie, petit-fils d'un sergent qui avait combattu avec Montcalm, nous a raconté les luttes de ses compatriotes pour obtenir la liberté politique; ce même Gérin-Lajoie a fondé le roman canadien avec l'histoire d'un certain Jean Rivard qui s'enfonce dans la forêt, y crée une propriété, une famille, un petit centre urbain — beau sujet qui me rappelle par sa grandeur simple ceux qu'a traités notre Balzac dans ces chefs-d'oeuvre que je préfère à tous, le *Curé de village* et le *Médecin de campagne*. Et l'on dit encore qu'au Parlement d'Ottawa les députés de notre langue l'emportent en éloquence sur leurs adversaires britanniques.

\* \* \*

Après cela, qu'ils soient orgueilleux, les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française...

Et nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs, si loin de la mère-patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre ?

Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres, ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare.

J'entends dire qu'au Canada on vante, comme dans une maison de Metz, les aimables qualités françaises, l'affable dignité de la ménagère, son esprit, son goût naturel, la bonne tenue de sa maison. Ces vertus familiales, par delà les lieues, font d'une petite Messine la soeur d'une femme de Montréal.

Tout ce qu'on me raconte de là-bas est chargé de vie française. Certains détails vous enchanteraient. Les Sulpiciens de Paris sont seigneurs de l'île de Montréal. Sur les rives du Saint-Laurent subsiste encore tel domaine qui conserve tous les attributs attachés à une terre seigneuriale française avant la Révolution. Mais le fait le plus beau, c'est que la province de Québec, et par province entendez un territoire grand comme deux fois la France, est soumise à la coutume de Paris d'avant 1789. Sir Wilfrid Laurier, rappelant ce fait, disait, il y a quelques années à Paris, fort obligeamment, que les Canadiens français vivaient sous la loi la plus libérale du monde...

Ne cessez pas de nous aimer, Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous est favorable. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère davantage. Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accommodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher là-bas plus d'espace et de liberté. Je ne l'ai pas appris dans l'*Emigré* de Bourget. Des voyageurs m'ont dit qu'ils avaient rencontré dans l'ouest canadien de grands féodaux français...

Si nos beaux cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de dédain pour nos agitations politiques, nous n'allons pas nous en offenser ! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour, là-bas, au nouveau monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée.

*Elie-J. Auclair.*

# Le Monde des Petits Êtres

---

ETUDES SUR LES INSECTES DU CANADA.

---

QUATRIÈME ETUDE

---

*Un peu d'histoire.*



LA science de l'entomologie a évolué lentement à travers les siècles : comme tout ce qui évolue ici-bas, elle a son histoire, histoire qui n'est pas sans intérêt, car il a fallu, pour arriver à la parfaite connaissance de ce petit monde mystérieux, la coopération d'une foule de chercheurs passionnés de la nature. De nos jours, elles sont par milliers les personnes qui collectionnent, et ils sont par milliers, établis un peu partout, les musées où l'on entasse ces cadavres de petits êtres, que l'on garde précieusement, montés, étiquetés, catalogués.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Le temps n'est pas encore si loin, où l'on tournait en ridicule, où l'on traitait de fous, de maniaques, ceux qui abordaient cette étude. Moi-même, combien de fois n'ai-je pas été chassé, avec force injures, des champs et des bois où je portais mes recherches ! Combien de fois n'ai-je pas surpris un sourire narquois sur les lèvres de ceux qui me regardaient faire, et qui disaient : " Il cher-

che des insectes. Y a-t-il quelqu'un de plus bête qu'un monsieur qui cherche des insectes?" Je ne prenais même pas la peine de répondre: "Oui, c'est celui qui le regarde faire." Ces sots préjugés finiront par disparaître, comme sont disparus tant de vestiges de l'ignorance, et de l'intransigeance qui en est le corollaire.

Il est certain que, dès la plus haute antiquité, les insectes ont été l'objet des observations des hommes. En effet, en plusieurs endroits l'Ancien Testament en fait mention, et les monuments de l'antique Egypte sont sculptés de scarabées, d'abeilles, de crustacés, etc. Des Chinois, nous sont parvenues aussi de très anciennes observations sur les insectes.

Mais la science de l'entomologie est à proprement parler née dans les écrits d'Aristote. Ce grand observateur reconnut les principaux ordres, en séparant les coléoptères, les diptères, les hémiptères, les lépidoptères, quelques hyménoptères, comme la fourmi, et les insectes qui sont complètement dépourvus d'ailes. Ainsi, il avait divisé les insectes en deux grandes classes: 1° Les insectes ailés, comprenant les coléoptères, les *pedicata* (orthoptères sauteurs), les *astomata* (hémiptères), et les *psychae* (lépidoptères); il divisait les insectes ayant quatre ailes de consistances égales, en *majora* (névroptères) et en *opisthocentra* (hyménoptères); il divisait les insectes ayant deux ailes, en *minora* (mouches) et en *emprosthocentra* (taons). 2° Les insectes quelquefois ailés et quelquefois sans ailes, comprenant les *myrmex* (fourmis) et les *pygolampis* (lucioles).

Cela prouve que les notions entomologiques d'Aristote étaient déjà assez étendues, du moins en ce qui concerne l'organisation externe des insectes.

Or, à cette époque, et non-seulement à cette époque, mais encore bien longtemps après,—les chercheurs, se basant sur le fait



apparent que les insectes naissent des animaux ou des végétaux en décomposition, avaient établi la théorie de la génération spontanée, c'est-à-dire, "la production, aux dépens de la matière organique, d'êtres ayant la vie végétale ou animale, production qui aurait lieu sans l'intervention d'êtres antérieurs." Cette croyance existe toujours au sein de nos populations. Allez demander au paysan d'où proviennent les vers : il vous répondra sans broncher qu'ils naissent des animaux en décomposition. Affirmez-lui le contraire : il haussera les épaules en répliquant qu'il sait ce qu'il dit, et qu'il a maintes fois observé ce qu'il affirme. Et vous aurez plus de difficulté à le convaincre de son erreur, que Galilée en eut avec ses contemporains au sujet du mouvement de translation de la terre autour du soleil.

Donc, imbu de cette grave erreur de l'antiquité, Aristote ne connaissant que fort peu de choses à l'organisation interne et au mode de reproduction des insectes, les faisait naître du bois, des feuilles, de la boue, du fumier, quelques-uns même de la rosée, ou encore de la neige fondante des printemps. D'après lui, seules les phalanges, les araignées, les sauterelles et les cigales provenaient d'animaux semblables à eux.

D'Aristote jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'entomologie ne fit, pour ainsi dire, aucun progrès. Dans l'enthousiasme qu'avait inspiré ce génie incomparable, les savants, presque tous ses disciples, se figurant que tout était contenu dans ses écrits, se bornaient à étudier la nature tout en la négligeant elle-même. C'est le tort de l'homme, trop souvent, d'accepter pour admis ce qui a été dit avant lui, et de se reposer entièrement sur des observations faites par d'autres. C'est la cause que des erreurs, quelquefois grossières, se propagent de siècle en siècle, cela, non seulement en entomologie, mais aussi dans toutes les sciences.

Parmi les savants du moyen-âge qui se sont occupés d'entomologie, il convient de citer Isidore de Séville <sup>(1)</sup> qui, au VIIe siècle composa un traité de *l'Origine des choses*, et Albert le Grand <sup>(2)</sup> qui, au XIIe siècle, consacra à l'histoire naturelle un volume de son oeuvre. Au XVIe siècle parut le livre de Gessner <sup>(3)</sup>, intitulé *Insectorum sive minorum animalium thea-*

---

(<sup>1</sup>) Isidore de Séville (Saint) né à Carthagène ou à Séville vers 560, archevêque de Séville vers 600, mort en 636. L'un des plus grands savants de son temps; esprit remarquable par sa facilité d'assimilation, extraordinaire par sa mémoire, Isidore de Séville a écrit sur tous les sujets et a embrassé toutes les sciences. Son oeuvre capitale *Originum seu Etymologiarum libri XX*, forme une encyclopédie de toutes les connaissances: grammaire, rhétorique et dialectique, arithmétique, géométrie, musique, ce qui plus tard a été appelé algèbre, médecine, histoire naturelle, lois, discernements des temps, Dieu, les anges, l'Eglise et les sectes, langues, nations, royaumes, cités, guerre, généalogie, tout y est passé en revue. On place la composition de ce livre entre 622 et 633.

(<sup>2</sup>) Albert le Grand, célèbre philosophe de l'ordre des Dominicains, évêque de Ratisbonne, né en 1200, à Lanningen, mort en 1280. Surnommé le Grand, à cause de l'universalité de ses connaissances, il fut l'introducteur, en Europe, de la philosophie d'Aristote et de ses ouvrages sur les sciences naturelles. Il se montra tellement supérieur à ses contemporains, qu'il était regardé comme un homme merveilleux et un véritable magicien.

(<sup>3</sup>) Conrad de Gessner, naturaliste et médecin suisse, né à Zurich, le 26 mars 1516, mort à Zurich le 13 décembre 1565. Il étudia successivement dans sa ville natale, à Strasbourg, à Bourges et à Paris, se livrant successivement à la médecine et aux sciences naturelles, à la philosophie, aux langues anciennes, etc. En 1555, les magistrats de Zurich le nommèrent professeur public d'histoire naturelle et il conserva cet emploi jusqu'à sa mort. Cet illustre savant imprima une impulsion nouvelle à toutes les sciences, dont la marche avait été entravée jusqu'alors, l'Europe sortant à peine du moyen-âge; il réforma toutes les connaissances de son époque, et il rendit d'immenses services à l'histoire naturelle. Son *Histoire des Animaux*, dont il commença la publication en 1551, qu'il continua jusqu'à sa mort, peut être considérée, selon l'expression de Cuvier, comme la première base de toute la zoologie moderne. Gessner, le premier, a eu la conception nette du genre en zoologie et en botanique et, le premier, il a indiqué ce qu'est la famille; le premier, aussi, il a eu l'idée de classer les végétaux d'après les organes de la fructification, idée qui plus tard transforma la botanique. Cet infatigable travailleur, a laissé une quantité d'écrits sur tous les sujets.

*trum*; cet ouvrage est tout probablement le premier consacré exclusivement à l'entomologie.

Enfin vint Ulysse Aldrovandi (<sup>4</sup>), cet infatigable chercheur, dont les écrits devaient contribuer puissamment à propager le goût de l'entomologie. Il avait établi cette classification qui fut suivie pendant assez longtemps :

- I. Insectes terrestres
  - \* Pourvus de pattes
    - a. sans élytres
      - + A ailes membraneuses.
        - Hyalines: *Apis* (hyménoptères).
        - couvertes de poussière écailleuse: *Papilio* (lépidoptère).
      - + + Deux ailes seulement: *Musca, tabanus* (diptère).
        - b. avec élytres.
          - Coleoptera: *Gryllus, Scarabaeus, Cantharis, Buprestis, Blatta* (coléoptères, orthoptères).
          - c. aptères (sans ailes).
    - Six pattes: *Ricinus, Cimeæ, Formica*.
    - Huit pattes: *Scorpio, Aranea*.
    - Multipèdes: *Eruca, Geometra*.
    - Millipèdes: *Onicus, Scolopendra, Julus*.
      - + + Apodes (sans pattes)
  - Vermes, *Teredo, Lumbricus, Limax*.
- II. Insectes aquatiques.
  - Avec pattes: *Tipula, Tinea, Pulex*.
  - Sans pattes: *Vermis, Hippocampus, Uva marina, Stella marina, Nereis, Asterias*.

---

(<sup>4</sup>) Aldrovandi (Ulissi) naturaliste italien né à Bologne, le 11 septembre 1522, mort le 10 novembre 1607. Il obtint la chaire de botanique à l'Université de Bologne, en 1560; en 1568, il créa le jardin botanique de cette ville et en obtint la direction. Il éprouvait une véritable passion pour l'histoire naturelle, et surtout la botanique: son herbier comprend 60 gros volumes.

Outre une foule de manuscrits qui n'ont jamais vu le jour, Aldrovandi a produit quatorze forts volumes, constituant par leur ensemble une histoire naturelle complète; le quatrième traite des insectes, *De animalibus insectis libri septem*, etc.

Les ouvrages de Gessner et d'Aldrovandi ont, dit le Dr L. Hahn, constitué le seul corps de doctrines sur l'histoire naturelle des animaux, jusqu'à Buffon; ils servirent de base à tous les travaux sur l'histoire naturelle jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Aldrovandi range aussi, parmi les insectes, les crustacés, les rayonnés, les vers, les myriapodes, et même un poisson, l'hippocampe, ce qui montre que rien n'était plus capable d'empêcher toute observation sérieuse, à cette époque, que les idées émises par Aristote et ses disciples concernant la génération spontanée. A l'illustre Harvey <sup>(5)</sup> revient l'honneur d'avoir ébranlé ces idées, en posant comme axiome "que tout ce qui vit provient d'un oeuf". Francesco Redi <sup>(6)</sup> en donna la preuve matérielle, en 1668. Il démontra, par des expériences concluantes, que la chair en putréfaction, toujours envahie par des vers pendant la saison chaude, si elle est exposée à l'air libre, est constamment à l'abri de l'atteinte de ces animaux, si elle est conservée dans des vases clos; il fit plus, il démontra aussi que ces vers, après un certain temps, se changent en pupes d'où sortent de grosses mouches bleues ou vertes, ou noires; enfin, il démontra que ces mouches déposent leurs oeufs sur la viande, et que de ces oeufs naissent des vers absolument semblables aux premiers. En un mot, il décrivit parfaitement toutes les phases par lesquelles doit passer l'insecte pour atteindre à l'état adulte. Comme on le comprend, ces expériences donnèrent un rude coup à la théorie de la génération spontanée.

---

(5) Harvey (William), célèbre médecin anglais, né à Folkestone le 1er avril 1578, mort à Lambeth le 3 juin 1657. Son nom restera attaché à la découverte de la circulation du sang, déjà pressentie par ses devanciers, et le premier, il l'a démontré expérimentalement. Le premier, aussi, il a énoncé le principe de *l'omne vivum ex ovo*.

(6) Redi (Francesco) né à Arezzo, le 18 février 1626, mort à Pise, le 1er mars 1698. Doué d'une activité extraordinaire, il sut mener de front d'importants travaux scientifiques, physiologiques et littéraires. Poète, il a laissé de nombreux sonnets, des odes, et un poème lyrique plein d'une charmante fantaisie; médecin, il préconisa l'hygiène plus que la thérapeutique, tâchant de faire triompher l'observation sur l'hypothèse; naturaliste, il poursuivit de longues et fructueuses expériences sur les insectes. C'est dans son ouvrage *Esperienze intorno alla generazione degli insetti* (1668) qu'il fait le récit de ses expériences concluantes contre la génération spontanée.

Or, vers le même temps, c'est-à-dire en 1690, parut à Londres le beau travail de Malpighi (7) sur le bombyx du mûrier (ver à soie). Dans cet ouvrage, le premier qui ait été publié sur l'anatomie interne des insectes, Malpighi décrivit les différents appareils organiques de la chenille et du papillon. Non seulement il reconnut la disposition des principaux centres nerveux, les particularités essentielles de l'appareil alimentaire et des organes de la reproduction, mais, de plus il découvrit le vaisseau dorsal, qu'il considéra avec raison comme un organe respiratoire et qu'il désigna sous le nom de coeur.

Enfin, à la suite de ces admirables travaux, Swammerdam (8), qui étudia d'une manière toute spéciale l'organisation interne des insectes, donna le dernier coup à la théorie de la génération spontanée, en reprenant les expériences d'Aldrovandi et en décrivant, dans tous leurs détails, les métamorphoses des insectes.

Jusqu'en 1734, il ne fut publié aucun ouvrage qui ait exercé une grande influence sur la marche de l'entomologie. Cependant, cette science se popularisait de plus en plus, et, chacun apportant le fruit de ses recherches, la lumière se faisait peu à peu sur ce monde mystérieux, fermé si longtemps au savoir humain. C'est alors que parut le premier volume de ce vaste ouvrage qui, quoiqu'écrit dans un style tout-à-fait déplorable, devait contribuer avec tant d'éclat au progrès de l'entomologie,

---

(7) Malpighi (Marcello), anatomiste italien, né à Crevalcuore, près de Bologne, le 10 mars 1628, mort à Rome, le 29 novembre 1694. Il s'adonna d'abord aux lettres, puis à la médecine. L'un des premiers il s'occupa de l'anatomie de structure, qui a tant progressé de nos jours sous le nom d'histologie. Le premier il a reconnu la vraie structure du poumon. Comprenant toute l'importance de l'anatomie comparée, il a disséqué non seulement les animaux supérieurs, mais encore les insectes et les végétaux. "Il est, a dit l'un de ses biographes, l'un des pères de l'histologie végétale."

(8) Swammerdam (Johan), naturaliste hollandais, né à Amsterdam le 12 février 1637, mort le 17 février 1680. Il se consacra presque exclusivement à

je veux parler des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*. L'auteur en était Ferchault de Rhéaumur <sup>(9)</sup>, l'un des savants les plus distingués et le premier physicien de son temps. "Personne, dit E. Lefebvre, n'a montré plus de sagacité dans l'art de disposer ses expériences, plus de patience pour les suivre jusque dans leurs dernières conséquences, plus d'exactitude dans la narration des faits recueillis". Et, dit le professeur E. Blanchard, "l'on se demanderait comment ce chef-d'oeuvre, où tant de pages sont consacrées à la narration des phénomènes les plus curieux de la vie des animaux, n'est pas connu de tout le monde, comment de telles pages n'ont pas acquis la popularité des descriptions de Buffon, si l'explication n'était facile: dominé par le désir de tout rapporter avec une scrupuleuse exactitude, l'auteur des *Mémoires sur les insectes* est lent dans son récit, et cette lenteur ne fait pas toujours rayonner la clarté." Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Réaumur est un véritable chef-d'oeuvre; n'aurait-il eu pour résultat que d'avoir rendu l'entomologie attrayante et accessible à tout le monde, que c'en serait assez pour assurer la gloire à son auteur.

Done, déjà étaient très importantes les notions acquises sur

---

l'étude des insectes. Son oeuvre capitale est son *Histoire générale des insectes* (1733). Il mourut dans l'isolement et presque ignoré; il est considéré comme le véritable créateur de l'anatomie entomologique.

(9) Rhéaumur (René-Antoin Ferchault de), physicien et naturaliste français, né à La Rochelle, le 28 février 1683, mort au château de la Bermondière le 17 octobre 1757. Possédant une belle fortune, il put consacrer toute son activité à la science. Il est connu surtout par le thermomètre qui porte son nom et dont le principe de construction a survécu. Ses travaux ont embrassé à la fois la physique générale, l'histoire naturelle, les arts industriels, et, dans chacune de ces branches, il a réalisé de grandes découvertes ou d'importants perfectionnements. Son *Histoire des insectes* mérite une mention honorable, et, longtemps, elle a fait autorité. Il est un exemple de ce que peut le travail réuni à l'amour de la science.

l'anatomie, la physiologie, les mœurs et les métamorphoses des insectes. Mais la classification en était encore embryonnaire. Ce fut Linné qui en posa les véritables bases dans son immortel travail *Systema naturae*, publié en 1735. A la fois créateur de la méthode et de la nomenclature dans toutes les branches de l'histoire naturelle, le premier il fit usage du caractère distinctif emprunté aux organes du vol, et non plus aux métamorphoses, comme l'avaient fait ses devanciers, entre autres, Swammerdam, Ray <sup>(10)</sup> et leurs disciples. Ce premier essai devait nécessairement être imparfait; mais Linné, sachant profiter de la critique de ses contemporains, sut y apporter des perfectionnements successifs. Finalement, il divisa les insectes en sept ordres, de la manière suivante :

|       |   |        |   |                 |   |  |              |                      |               |
|-------|---|--------|---|-----------------|---|--|--------------|----------------------|---------------|
| Ailes | { | quatre | { | Les supérieures | { | crustacées, avec la suture droite            | COLÉOPTÈRES. |                      |               |
|       |   |        |   |                 | { | demi crustacées, incombantes                 | HÉMIPTÈRES.  |                      |               |
|       |   | deux   | { | toutes          | { | des balanciers remplaçant la deuxième paires | {            | couvertes d'écailles | LÉPIDOPTÈRES. |
|       |   |        |   | nulles          | { | membraneuses                                 | {            | point d'éguillon     | NÉVROPTÈRES.  |
|       |   |        |   |                 |   |  |              | un aiguillon         | HYMÉNOPTÈRES. |
|       |   |        |   |                 |   |  |              |                      | DIPTÈRES.     |
|       |   |        |   |                 |   |  |              |                      | APTÈRES.      |

Cette classification fut adoptée par presque tous les natura-

<sup>(10)</sup> Ray (John), naturaliste anglais, né à Block-Notley (Essex) le 29 novembre 1628, mort le 17 janvier 1704. Il étudia avec prédilection la botanique, puis s'adonna à l'étude des oiseaux et des poissons. Il a publié la flore complète des Iles Britanniques et une relation d'un grand voyage sur le continent. On considère Ray comme l'un des promoteurs de la classification naturelle des plantes et des animaux.

listes, et elle ne subit en réalité que peu de changements par la suite. En effet, tous les ordres sont restés tels que créés par ce naturaliste de génie, à l'exception des coléoptères, dans lesquels il rangeait les orthoptères, et des aptères, dans lesquels il comprenait, avec les insectes privés d'ailes sans exception, les myriapodes, les arachnides et les crustacés.

Or, pendant que cet illustre législateur de la botanique et de la zoologie procédait si heureusement aux réformes systématiques, un grand nombre d'auteurs publiaient d'importants ouvrages qui devaient contribuer beaucoup au progrès de l'entomologie. Il convient de citer, entre tous, le philosophe Charles Bonnet <sup>(11)</sup>, de Genève, célèbre par ses nombreuses expériences sur la respiration des chenilles, et par ses belles découvertes sur le mode de reproduction des pucerons; puis Scopoli <sup>(12)</sup>, professeur à l'université de Pavie, dont l'un des ouvrages, *En-*

---

(11) Bonnet (Charles) philosophe et naturaliste, né de parents français, à Genève, le 13 mars 1720, mort dans sa ville natale le 20 juin 1793. C'est séduit par la lecture du *Spectacle de la nature*, de Pluche, des travaux de Swammerdam et des magnifiques recherches de Réaumur sur les insectes, qu'il se prit d'un amour si ardent pour l'histoire naturelle. Dès l'âge de 18 ans, il découvrit ce fait extrêmement curieux, que les pucerons sont féconds, sans accouplement, pendant plusieurs générations. C'est lui qui observa que les stigmates des insectes sont les orifices de leurs organes respiratoires. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, il ne fut que tardivement parmi les membres de l'académie de Paris, qui lui pardonnait difficilement certaines attaques victorieuses contre les idées de Buffon. Célèbre à vingt ans, Bonnet se vit arrêté dans ses études positives par la faiblesse de ses yeux qu'avait fatigués l'usage du microscope, et il se tourna vers la psychologie, la philosophie des sciences et la métaphysique.

(12) Scopoli (Giovanni-Antonio), naturaliste autrichien, né à Cavales, le 13 juin 1723, mort à Pavie, le 8 mai 1788. Il fut quelque temps médecin à Idra, et amassa des matériaux pour une flore de la Carniole et une faune entomologique de la même région, parue en 1763. En 1777, il obtint la chaire d'histoire naturelle de Pavie.



*tomologia carniolica*, renferme une étude spéciale très importante sur l'organisation de la bouche des diptères; puis Geoffroy (13), surnommée à juste titre le Linné français, à qui l'on doit d'avoir fait usage, le premier, du nombre des articles des tarsi pour diviser les coléoptères en groupes; enfin, le baron Charles de Geer (14), maréchal de la cour de la reine de Suède, qui avait conçu l'ambition d'être le continuateur de Réaumur, et qui eut sur ce dernier le mérite, non seulement de faire connaître un plus grand nombre de faits relatifs aux moeurs et aux métamorphoses des insectes, mais encore de nommer et de décrire plus exactement les espèces qui avaient été l'objet de ses observations. Il avait même imaginé une classification, inférieure sans doute à celle de Linnée, mais remarque toutefois en ce sens que, pour la première fois, les parties de la bouche étaient prises en considération (\*).

---

(13) Geoffroy Saint-Hilaire (Etienne), naturaliste français né à Etampes, le 15 avril 1772, mort à Paris le 19 juin 1844. Il eut une véritable passion pour l'étude de la nature. Il remplaça, en 1793, Lacépède au poste de démonstrateur au cabinet d'histoire naturelle, qui s'était démis de ses fonctions; à l'âge de 21 ans il se trouvait donc, de droit, professeur de zoologie, et chargé d'enseigner une science qu'il connaissait à peine, ne s'étant guère occupé jusque là que de minéralogie. Il a rendu des services signalés à l'anatomie comparée: "Si l'on doit accorder à Cuvier, dit le Dr L. Hahn, l'honneur d'avoir créé cette partie importante de la science, il faut reconnaître à Etienne Geoffroy Saint-Hilaire le mérite de l'avoir ramenée dans ses véritables voies."

C'est lui qui, sur l'ordre de la Convention, fonda en l'an II (1793) la ménagerie du Muséum; il en obtint la direction et en publia les mouvements d'une manière régulière.

(14) Geer (Carl de), naturaliste suédois, né à Finspang, en 1720, mort à Stockholm, le 8 mars 1778. Il a laissé de splendides collections d'histoire naturelle et un grand nombre de mémoires sur les insectes et leurs métamorphoses. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* (1752-1778, 8 vol. in-4) constituent son principal ouvrage.

(\*) Voir le remarquable travail de E. Lefebvre sur l'histoire de l'Entomologie: *La grande Encyclopédie*, au mot Entomologie.

De son côté, Fabricius <sup>(15)</sup>, professeur à Kiel, conçut l'idée d'établir un système de classification exclusivement basé sur la dispositions des pièces buccales. La première ébauche de ce système, parue en 1775, dénotait une observation plus précise et plus approfondie des caractères. Cependant, cette classification, par le fait qu'elle offrait moins de certitude que celle de Linné, fut accueillie moins favorablement. Ce qui n'empêche que ce grand entomologiste a rendu d'immenses services à la science.

Quelques savants essayèrent de combiner le système de Fabricius avec celui de Linné, notamment Olivier <sup>(16)</sup>, en France. Ces essais, toutefois, n'apportèrent rien de plus précis, et ne purent prévaloir. Il serait donc inutile d'en faire l'énumération. D'ailleurs, un mouvement extraordinaire, qui n'a fait que s'accroître depuis, régnait à cette époque dans les sciences naturelles.

Les faunes locales surtout se multipliaient, mettant les auteurs à même de faire plus facilement les comparaisons nécessaires à l'établissement des groupes, des familles et des genres.

---

<sup>(15)</sup> Fabricius (Johan-Christian), célèbre naturaliste danois, né à Toender, le 7 janvier 1745, mort à Kiel, le 3 mars 1808. Il suivit les cours de Linné, dont il fut le disciple le plus distingué, et obtint, en 1775, une chaire d'histoire naturelle à Kiel. En dépit de difficultés de toutes sortes, financières et autres, il publia un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Ce sont surtout ses écrits sur l'entomologie qui ont une importance capitale, à cause de sa nouvelle classification fondée sur la situation de la bouche des insectes. A cet égard, son principal ouvrage est son *Systema entomologiae* (1775).

<sup>(16)</sup> Olivier (Guillaume-Antoine), entomologiste français, né à Arcs (Var) le 19 janvier 1756, mort à Lyon le 1er octobre 1814. Grâce à certaines missions diplomatiques, il voyagea beaucoup et visita l'Égypte, l'Arabie, l'Asie Mineure, la Perse, partout faisant d'amples moissons en botanique et en entomologie. Il devint membre de l'Institut en 1800 et, quelque temps après, professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort. Il a laissé de nombreux écrits sur l'histoire naturelle, ainsi que des relations de ses voyages.

C'est alors que parut le beau travail de Latreille <sup>(17)</sup>, *Précis des caractères généraux des insectes* (1796). Cet ouvrage, dans lequel était appliqués pour la première fois à cette science les principes de la méthode naturelle mis en pratique par Jussieu <sup>(18)</sup> pour la botanique, contenait en germe une révolution aussi grande en entomologie que celle qui avait été opérée peu de temps auparavant par l'oeuvre de Fabricius. C'est Latreille qui créa l'ordre des orthoptères, compris par Linné dans celui des coléoptères.

Enfin, quelques années plus tard, l'illustre Lamarck <sup>(19)</sup> opé-

---

(17) Latreille (Pierre-André), naturaliste français, né à Brive le 29 novembre 1763, mort à Paris le 6 février 1833. Abandonné de ses parents, il dut son éducation à des personnes étrangères. Ordonné prêtre en 1786, il se retira à Brive et consacra tous ses loisirs à l'étude des insectes. Il revint à Paris en 1788; mais, lors de la Révolution, il fut condamné à la déportation; ses découvertes en entomologie l'avaient fait connaître à Dorgelar qui le sauva. Il revint à Brive et y publia, en 1796, son grand ouvrage *Précis des caractères généraux des insectes disposés dans un ordre naturel*. Nommé correspondant de l'Institut, en 1798, il succéda, en 1814, à Ollivier à l'Académie des sciences. Enfin, à la mort de Lamarck, il obtint la chaire de zoologie qu'occupait ce savant au Jardin des Plantes. Grâce à son amour de la nature et à son activité infatigable, Latreille a laissé de nombreux écrits sur l'histoire naturelle des invertébrés.

(18) Jussieu (Antoine-Laurent de), botaniste français, né à Lyon le 12 avril 1748, mort à Paris le 17 septembre 1836. Il fut, en 1790, chargé de l'organisation du Muséum.

(19) Lamarck (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet, chevalier de), l'un des plus célèbres naturalistes français, né à Barentin, en Picardie, le 1er août 1744, mort à Paris le 18 décembre 1829. Il choisit d'abord la carrière militaire et, s'étant distingué par une action d'éclat, à la bataille de Willingshausen (16 juillet 1761), il fut nommé officier sur le champ de bataille; il n'avait alors que dix-sept ans. La guerre de Sept Ans terminée, il quitta le service militaire et vint à Paris dans le but d'étudier la médecine. Il débuta dans la carrière scientifique par un mémoire *Sur les vapeurs de l'atmosphère*. Il aborda ensuite la botanique et, de 1778 à 1795, il publia sa remarquable *Flore française*. A la mort de Buffon, en 1788, il entra au Jardin des plantes. En 1793, il y fut chargé de la chaire de zoologie (division des invertébrés) de concert avec Geoffroy Saint-Hilaire (division des vertébrés).

rait définitivement la séparation des crustacés d'avec les insectes, et Latreille inaugurerait dans son *Genera crustaceorum et insectorum* (1807) une deuxième classification où les *Insecta* de Linné se trouvent partagés en deux groupes distincts, les *Crustacés* et les *Insectes*, ainsi que le montre le tableau suivant :

I.—APTERES (point de métamorphoses).

| <i>Légions</i>      | <i>Ordres</i>                  | <i>Familles</i>   |
|---------------------|--------------------------------|---|
| Tétracères .....    |                                | { Asellotes.<br>Cloportides.  |
| Myriopodes .....    | { Chilognathes.<br>Syngnathes. |   |
| Acères .....        |                                | { Aranéides.<br>Pédipalpes.<br>Scorpionides.<br>Phalangiens.<br>Pycnogonides. |
| Aptérodicères ..... | { Thysanoures.<br>Parasites.   |   |

II.—AILES (des métamorphoses).

|                    |   |
|--------------------|---|
| Ptérodicères ..... | { Coléoptères.<br>Orthoptères.<br>Hémiptères.<br>Névroptères.<br>Hyménoptères.<br>Lépidoptères.<br>Diptères.<br>Suceurs (genre Puce). |
|--------------------|---|

C'est de cette classification, de beaucoup supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, que date, à proprement parler, la méthode naturelle en entomologie.

C'est alors qu'il fit pour les invertébrés ce qu'il avait tenté de faire pour les plantes, se livrant aussi, et cela jusqu'à la fin de ses jours, à des travaux suivis de descriptions et de classification de ces animaux, que Linné avait réunis dans la classe des vers.

Lamarck est le véritable auteur de la théorie du transformisme, qui, reprise par Darwin et développée plus amplement, a été affublée, bien injustement sans doute, du nom de darwinisme.

Enfin, la science de l'entomologie étant assise sur une base rationnelle, les erreurs séculaires sur la génération spontanée étant totalement écartées, la classification offrant maintenant une voie sûre, l'on vit une foule de personnes s'intéresser aux insectes et leur consacrer leurs loisirs; les collections se multiplièrent, les musées s'enrichirent. De plus, grâce à la facilité toujours plus grande des communications, les recherches se portèrent au loin, et il y eut un grand zèle de la part des collectionneurs pour décrire des espèces nouvelles. Ce zèle, toutefois, amena de la confusion dans les descriptions, et un très grand nombre d'espèces furent décrites par des auteurs différents. Qu'importe, cet ensemble de circonstances amena la publication d'un nombre extraordinaire d'ouvrages, de mémoires, de monographies, etc. Un peu partout se formèrent des sociétés exclusivement consacrées à l'entomologie. Bien plus, éclairés sur les ravages que peuvent causer certaines espèces nuisibles, les gouvernements chargèrent des savants de faire des recherches sur les moyens les plus propres à la destruction de ces espèces, ou du moins, les moyens d'enrayer ces ravages: ce qui donna naissance à l'entomologie agricole et horticole. En un mot, l'entomologie est devenue une science tellement complexe, qu'il est impossible, de nos jours, de l'embrasser dans son ensemble et d'y descendre dans tous les détails. Il ne peut donc plus y avoir d'entomologistes dans l'acception de ce mot: il n'y a que des spécialistes qui, sous le nom de *coléoptéristes*, de *dip-téristes*, etc., restreignent leurs études à un ordre ou deux. Et, là encore, il est impossible de tout embrasser: soit que le spécialiste, abordant l'étude d'un ordre, se restreigne à la faune de son pays, soit qu'il ne se restreigne qu'à une seule famille, s'il étend son étude aux insectes du monde entier. Ce qui fait que les plus sérieux embrassent le moins possible.

Mais chacun, dans ses études limitées, tâche de sonder toute

la profondeur du sujet, et ces divers travaux séparés forment un ensemble merveilleux qui ne contribue pas peu à la gloire de la science et de l'humanité.

L'on commence aujourd'hui à réunir en faisceaux tant de travaux épars, de façon à en former un tout. Il n'y a aucun doute que, grâce au concours des savants de tous les pays, n'arrive à bonne fin, avec le temps, l'oeuvre gigantesque entreprise par M. P. Wytsman, de Bruxelles, le splendide *Genera insectorum*. Puissions-nous voir aussi, pour chaque famille et dans chaque ordre, des travaux aussi consciencieux et aussi complets que le sont la monographie de Lameere, sur les Prionides, et celle de mon illustre maître et ami Ch. Kerremans, sur les Buprestides.

*Germain Beaulieu.*

*De l'Ecole Littéraire.*